Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

6 NOVEMBRE 2026 - N°4286 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

POITIERS

Le nouvel espace des solidarités en fonction

Après des travaux de réhabilitation, le site qui accueille désormais la Direction générale adjointe des solidarités, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et le nouvel Espace Vienne Autonomie, est en fonction à Poitiers.

P. 8

LIGUGÉ

Regard d'un moine sur le sens commun

P. 9

VIENNE ET GARTEMPE

Une charte sur l'agrivoltaïsme

P. 7

PATRIMOINE RELIGIEUX

L'église Saint-Laurent de Romagne

P. 4

Recyclage des textiles : un nouvel outil de pointe



À Châtellerault, les entreprises Plaxtil et Essaimons ont inauguré Eco Tex Loop, leur nouvelle ligne de sur-tri optique. À la clé, des débouchés industriels amenés à monter en puissance au fil des années. P. 2

MELLOIS EN POITOU

Des aides pour la rénovation

Mellois-en-Poitou et l'Agence nationale de l'habitat se sont engagés, sous la bannière France Rénov, dans la rénovation énergétique de l'habitat. Présentation.

P. 10



CHASSENEUIL/POITOU

40 ans et toujours l'envie de grandir

L'agence Vikensi Communication accompagne depuis 1986 des entreprises et organisations dans leurs projets de communication, d'événementiel et d'audiovisuel.

P. 3



Économie Mercredi 30 septembre à Châtellerault, en présence notamment d'Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, les entreprises Plaxtil et Essaimons ont inauguré Eco Tex Loop, leur nouvelle ligne de sur-tri optique. À la clé, des débouchés industriels amenés à monter en puissance au fil des années.

Recyclage des textiles : un nouvel outil de pointe

CHÂTELLERAULT

Mercredi 30 septembre à Châtellerault, les entreprises Plaxtil et Essaimons ont inauguré Eco Tex Loop, leur nouvelle ligne de sur-tri optique.

Plaxtil est une entreprise spécialisée dans le recyclage textile, Essaimons, filiale de Plaxtil, est une entreprise d'insertion labellisée Économie Sociale et Solidaire (ESS).

En amont de l'événement, les entreprises organisatrices ont exposé le cadre. « *Recycler un textile ne commence pas au moment où il devient une nouvelle fibre. Il faut d'abord l'analyser. Identifier sa composition, lire sa couleur, détecter ses mélanges, séparer ses éléments, l'orienter vers le bon usage, le préparer pour qu'il puisse redevenir une ressource industrielle. Entre le vêtement collecté et le fil recyclé, il existe ainsi une étape longtemps restée dans l'ombre : celle de la préparation matière. C'est précisément ce chaînon décisif que Plaxtil et Essaimons choisissent aujourd'hui de révéler aux yeux de tous. Il sera possible de suivre une étape habituellement invisible : celle où la matière est analysée, séparée et préparée avant de pouvoir connaître une seconde vie industrielle.* »

Une nouvelle ligne de sur-tri optique inaugurée

Le 30 septembre dernier, à Châtellerault, le groupe a donc inauguré officiellement sa nouvelle ligne de sur-tri optique Éco Tex Loop, élaborée en partenariat avec une entreprise espagnole de la région de Barcelone, Picvisa.

« *Cette journée marquera la conclusion du programme lancé en 2025 et l'entrée en production d'un outil désormais opérationnel, dédié au sur-tri et à la préparation des textiles en vue de leur recyclage. Alors que la future REP textile (Responsabilité élargie du producteur) est normalement attendue début 2027, cette inauguration intervient à un moment stratégique pour l'ensemble de la filière.* »

Pour le gouvernement, cette évolution règlementaire vise un alignement sur le cadre européen, le soutien au réemploi solidaire et à l'Économie sociale et solidaire et l'industrialisation du recyclage.

Une centaine de personnes était présente à cette inauguration, dont de nombreux représentants du recyclage textile, des partenaires institutionnels, des industriels et des personnalités engagées dans la structuration de cette nouvelle chaîne de valeur.

Le programme de l'après-midi a été ouvert par Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Devant l'assemblée, le président des deux entreprises, Olivier Civil, a exposé « *le grand-angle mort du recyclage textile : préparer la matière avant de la transformer. La collecte et le tri textile sont aujourd'hui assurés par des acteurs historiques, souvent issus de l'Économie Sociale et Solidaire, comme Le Relais, Emmaüs ou la Croix-Rouge. Leur rôle est essentiel. Mais une fois ces flux collectés, un défi demeure : les textiles restent très disparates. Or, les industriels du recyclage textile-to-textile ont besoin de matières préparées selon des cahiers des charges précis : composition, couleur, qualité, homogénéité, typologie de fibres. Sans cette étape intermédiaire, l'accès à des volumes exploitables reste complexe. Plaxtil et Essaimons se positionnent exactement à cet endroit : après les collecteurs-trieurs, avant les recycleurs. Leur mission consiste à récupérer des gisements textiles, puis à les sur-trier et les préparer pour les rendre compatibles avec les besoins industriels.* »



Olivier Civil, président de Plaxtil et Essaimons. *Olivier JAUNAY*

Ce positionnement crée une interface nouvelle entre deux mondes : en amont, les collecteurs-trieurs de l'ESS ; en aval, les recycleurs textile-to-textile. Au centre, un métier émergent : préparateur de matière.

Et de poursuivre sa démonstration : « *La ligne de sur-tri optique Éco Tex Loop n'est pas seulement un nouvel équipement. Elle incarne une nouvelle manière d'aborder le recyclage textile : plus précise, plus technique, plus adaptée aux exigences industrielles de demain. Désormais opérationnelle, elle nous permet de lancer la production de sur-tri et de préparation des textiles. Elle répond à plusieurs enjeux concrets : mieux caractériser les matières, orienter les flux selon les besoins des recycleurs, sécuriser la qualité des approvisionnements et rendre exploitables des volumes jusqu'ici difficiles à valoriser.* »

Plaxtil porte la dimension technologique. L'entreprise transforme les déchets textiles en un polymère hybride recyclable, offrant une alternative au plastique vierge dans la plasturgie.

Essaimons, filiale de Plaxtil labellisée Économie sociale et solidaire, porte la dimension humaine. Elle intervient sur le tri, le délissage, le démantèlement et la préparation des matières, tout en créant des parcours d'emploi et de formation pour des publics éloignés du marché du travail.

« *Cette articulation donne au projet une portée particulière. Il ne s'agit pas uniquement d'installer une machine, mais de construire une organisation complète, capable de relier : innovation technologique, insertion et montée en compétences, économie circulaire, coopération avec les acteurs de l'ESS, réponse aux besoins industriels du recyclage.* »

Le chef d'entreprise a relevé que « *dans une filière de tri et de collecte en difficulté, Plaxtil et Essaimons défendent ainsi une vision alternative : un modèle industriel et social intégré, où la matière et l'humain avancent dans la même boucle.* »

Une table ronde est revenue ensuite sur le pré-projet : origine, modèle économique, financements, recherche de fournisseur, enjeux technologiques, organisation humaine, perspectives liées à la nouvelle REP textile. Les échanges ont notamment permis d'aborder des questions structurantes : l'arrivée d'une telle ligne détruit-elle ou crée-t-elle de l'emploi ? Quels profils former ? Quels temps longs accepter pour rendre la circularité viable ? Quels besoins technologiques faut-il maîtriser ?

L'ambition des deux sociétés châtelleraudaises est claire : devenir un acteur incontournable de la chaîne de recyclage des déchets textiles.

Son modèle est volontairement ouvert. En amont, il peut travailler avec tous les collecteurs-trieurs, sous réserve de la signature d'une convention. En aval, plus de cinquante recycleurs sont aujourd'hui en contact avec le groupe dont une vingtaine déjà sous contrat. Cette ouverture permet de bâtir une chaîne plus fluide, plus transversale, plus lisible pour les industriels comme pour les acteurs de l'ESS.

« *Avec Éco Tex Loop, Plaxtil et Essaimons ne proposent donc pas seulement une technologie. Ils posent les bases d'un nouveau métier, d'une nouvelle interface et d'une nouvelle manière de penser la valeur textile. Le recyclage textile n'est plus seulement présenté comme une promesse environnementale, mais prend la forme d'une ligne, d'une méthode, d'un collectif et d'une ambition industrielle : faire du textile usagé une matière préparée, qualifiée, réutilisable, et remettre l'humain au cœur de cette transformation* », a poursuivi Olivier Civil.

Environ 1,5 million d'euros ont été investis dans cette nouvelle ligne, avec différents soutiens, notamment le Feder (Fonds européen de développement régional), 22 personnes travaillent actuellement chez Plaxtil - Essaimons, les effectifs seront peut-être portés à une trentaine de personnes d'ici la fin de l'année prochaine. « *Le développement de cette nouvelle filière nécessite un développement industriel, c'est un projet sur 10-15 ans, avec comme enjeu la réindustrialisation des territoires. Nous avons un besoin de formation et de professionnalisation de la filière* » estimait encore Olivier Civil.

La lecture optique, où intervient l'intelligence artificielle, est un outil amené à se perfectionner encore pour une montée en puissance progressive dans les prochaines années, pour une analyse plus fine et plus rapide des pourcentages de matières différentes dans chaque textile. « *Une ligne comme ça, avec 15 bacs de tri différents, c'est une première en France. La production sera de 300 à 500 tonnes en 2026, nous projetons 2.000 en 2027, et 4.500 - 5.000 en 2028. Nous souhaitons aussi dupliquer cette unité d'ici 2030-2031, il pourrait y avoir deux autres dans la Région, une au centre, une au sud, Châtellerault constituant l'unité nord* » concluait le chef d'entreprise.

Olivier JAUNAY



Une montée en puissance progressive dans les prochaines années est annoncée. *Olivier JAUNAY*

Économie Basée à Chasseneuil-du-Poitou, l'agence Vikensi Communication accompagne depuis 1986 des entreprises et organisations dans leurs projets de communication, d'événementiel et d'audiovisuel.

À 40 ans, l'agence Vikensi veut toujours grandir

CHASSENEUIL-DU-POITOU

Quarante ans, ça se fête ! « *Pour Vikensi Communication, cet anniversaire est moins un regard nostalgique vers le passé qu'une occasion de remercier celles et ceux qui ont contribué à cette histoire. Et l'agence, dont le métier est précisément de créer des expériences et de faire vivre les idées, entend bien marquer le coup* », annonçait l'entreprise au mois de septembre. Le temps fort des célébrations s'est déroulé le mardi 6 octobre, salle de la Quintaine, à Chasseneuil-du-Poitou. L'entreprise y a convié ses collaborateurs, clients, partenaires et de nombreuses personnalités locales pour souffler les bougies de son gâteau d'anniversaire.

Une approche à 360°

« *Depuis ses débuts, Vikensi Communication accompagne la transformation des usages et des technologies : de la communication traditionnelle aux dispositifs digitaux, de l'organisation de salons et de conventions à la production audiovisuelle, l'agence revendique aujourd'hui une approche à 360°. Sa palette de savoir-faire couvre notamment la stratégie de communication, la création graphique, le web et les réseaux sociaux, mais aussi la conception et la réalisation d'événements professionnels, salons, séminaires, conventions, concours et cérémonies, ainsi que la production, la captation et la post-production audiovisuelles.* ».

Une évolution qui illustre une conviction forte du dirigeant, Gilles Villayès : « *Aujourd'hui comme hier, la technologie n'est qu'un moyen. Ce qui compte, c'est la capacité à raconter une histoire, créer une émotion et donner du sens à un projet.* ».

Si son siège historique demeure à Chasseneuil-du-Poitou, Vikensi Communication et sa dizaine de collaborateurs interviennent aujourd'hui bien au-delà de la Vienne, avec des implantations à Niort et Paris, lui permettant d'accompagner des projets partout en France. « *C'est cette capacité à conjuguer proximité et rayonnement national qui constitue l'une de nos caractéristiques* », assure Gilles Villayès.

Ces dernières années, l'agence a notamment développé son savoir-faire autour de rendez-vous d'envergure nationale. Elle a participé à l'organisation et à la communication de nombreux événements, parmi lesquels le salon du groupe Cofaq à Lyon, la Fête du Pain sur le parvis de Notre-Dame de Paris, la cérémonie des Rabelais des Jeunes Talents de la Gastronomie, des concours et remises de prix avec la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française, le Forum des commerciaux de Festival des Pains, les Grandes rencontres des métiers de la gastronomie d'Île-de-France ou encore le Salon des Maires avec l'U2P...

Si l'agence regarde son histoire avec fierté, elle entend surtout poursuivre son développement à marche forcée. C'est dans cet objectif qu'elle vient de s'offrir un studio à la pointe de la technologie, au rez-de-chaussée de son bâtiment. « *Il s'agit d'un équipement ultramoderne et modulable, prêt à tourner, que nous mettons à la disposition de nos clients pour produire des contenus audiovisuels dans des conditions professionnelles* », se félicite Gilles Villayès.

Quelques jours après la célébration de l'anniversaire, ce dernier expliquait « *avoir racheté l'entreprise en 2015, après avoir intégré l'agence en 2013. Vikensi Communication est né de la fusion de deux structures antérieures, Espace communication et la société d'audiovisuel que j'avais, Astron Vidéo, j'ai décidé de réunir les deux dans une même structure. Les locaux historiques étaient situés dans le secteur plus proche de l'autoroute des hôtels Novotel et Ibis, nous sommes maintenant au cœur de la Technopole du Futuroscope, boulevard Marie-et-Pierre-Curie* ».

Studio K rouge

Et de nous entraîner à la découverte du nouveau studio, le studio K rouge, qui vient compléter l'équipement existant d'un studio sur fond vert. Le K rouge dispose de trois espaces distincts, l'un reproduisant l'atmosphère d'un salon cosy, se prêtant à la confidence.

« *Il y a assez peu de studios similaires dans la région, ni beaucoup de studio fond vert, et encore moins les deux séparés de quelques mètres* », relevait le chef d'entreprise, montrant ensuite l'espace dévolu au maquillage et la salle de travail installée à côté des studios, qui peut également servir d'espace détente, avec sa machine à café.

« *Au sein du studio, on procède à la régie vidéo en direct, le réalisateur peut changer les plans de caméra pendant l'interview, il y a énormément de possibilités offertes. Le studio vient par exemple d'être utilisé par le syndicat national des charcutiers-traiteurs, alors que celui qui en a été président pendant 18 ans va laisser la place. Un influenceur peut enregistrer ici, nous avons tout le matériel nécessaire.* ».



Un studio flambant neuf qui ouvre de nouvelles perspectives à l'entreprise. *Olivier JAUNAY*

Vikensi Communication, qui compte « *11 salariés permanents, 14 si l'on inclut les indépendants et sans compter les différents prestataires avec qui on travaille, a réinvesti dans des caméras de qualité. On fait aussi appel à l'IA, en ce moment on l'utilise dans le cadre de la création d'une vidéo 3D d'un salon qu'on va organiser à Lyon en janvier. Nous proposons également du média training, l'entraînement à la prise de parole en public, c'est ouvert à tout le monde, ça intéresse particulièrement les chefs d'entreprise, on les filme et après on travaille dessus avec eux.* »

Enfin, Gilles Villayès livre la signification du K à l'envers du logo de son entreprise, « *c'est le symbole du top magnéto, qui était utilisé en enregistrement sonore et en audiovisuel pour lancer une bande vidéo* ».

Olivier JAUNAY



Patrimoine religieux

L'église Saint-Laurent

ROMAGNE

Un peu d'histoire

L'église est citée en 942. Le curé sera nommé par le chapitre de Saint-Hilaire de Poitiers jusqu'à la Révolution. La terre et châtellenie de Romagne (Romagna, domaine de Rome), unie à celle de Champagné-Saint-Hilaire, appartenaient au même chapitre.
L'église a pour titulaire le diacre Laurent, né en Aragon, martyrisé à Rome en 258. Sa distribution des trésors de l'Église aux pauvres et son supplice sur le gril font partie des légendes hagiographiques les plus célèbres. Il y a, dans le diocèse de Poitiers, dix autres églises Saint-Laurent.

Une partie romane

L'abside et les deux travées de chœur forment la partie la plus ancienne. L'abside semi-circulaire a été renforcée par un pilier en son axe, qui dissimule la moitié de la baie. Il a fallu renforcer les murs. Les modillons de la corniche de l'abside et des deux travées du chœur côté sud sont ornés de têtes à caractère caricatural très affirmé. Beau petit chapiteau dans la partie restante de la baie d'axe.
Le peu de solidité de cette partie la plus ancienne a conduit à cloisonner le chœur en ne gardant, pour le culte, que la première travée. Cette travée porte le clocher auquel on accède par un escalier métallique extérieur du côté sud.
La nef principale, de quatre travées, est en partie romane, mais elle a été très remaniée. La voûte en berceau avec doubleaux est en plâtre.
Le mur latéral sud n'a aucune baie. Il est scandé par quatre grandes arcades.

Une partie gothique

Au XV[e] siècle la première travée du chœur a été prolongée du côté nord par une chapelle seigneuriale.
La nef jusque-là unique a été doublée par un collatéral, plus bas, de quatre travées avec une toiture moins large (3,50 m au lieu des 6 m de la nef ancienne). Dans des piliers qui séparent les deux nefs se trouvent des sculptures : personnages, animaux, masques parfois martelés. Cette adjonction est due aux Gourjault, seigneurs de La Millière, comme en témoignent leurs armoiries aux clés des voûtes d'ogives.
Une porte en accolade ouvre ce collatéral à la façade ouest.
La façade de la nef principale comporte un portail en arc légèrement brisé, un oculus en quadrilobe, un pignon dominé par une croix. Cette façade, qui date de la reconstruction gothique, est flanquée de deux contreforts.
Le chœur, la chapelle nord et le collatéral ont été inscrits aux monuments historiques le 7 juin 1993.

Les autels

Le maître-autel du XVIII[e] siècle, d'époque Louis XV, galbé, en bois peint avec décor doré, est placé contre la cloison isolant la seconde travée de chœur et l'abside. La porte du tabernacle est ornée d'une simple croix latine.
Un autel en bois a été installé à l'avant de cette travée du chœur pour permettre les célébrations face au peuple après le concile de Vatican II (1962-1965), reprise en fait de ce qui se pratiquait au premier millénaire. Le devant de l'autel a une croix latine pour décor.
Sur le devant de l'autel de la chapelle nord figure une Annonciation. Marie est à genoux sur un prie-Dieu et l'ange Gabriel tient un lys, symbole de pureté. De part et d'autre de la scène on a un chapelet et une étole. Sur la porte du tabernacle on lit les lettres MA du mot Maria.
Deux autels sont placés contre le mur sud de la nef principale. Sur le devant de l'un on a trois arcades et une croix dans un quadrilobe, sur le devant de l'autre figurent un cœur couronné d'épines et deux croix.

Des restes de peintures murales

On peut voir sur le mur nord de la chapelle latérale des fragments de peintures murales du XV[e] siècle représentant une file de personnages, des donateurs agenouillés devant saint Nicolas.



L'église Saint-Laurent de Romagne. *Daniel BIRON*



Une sculpture à découvrir dans l'église. *Daniel BIRON*

Les vitraux

L'église n'est éclairée que par les baies du collatéral nord et de la chapelle seigneuriale.
Au-dessus de l'autel surmonté d'une statue de la Vierge, le double vitrail de la baie nord est dédié à Notre-Dame du Rosaire, *« Regina sacritissimi rosarii ora pro nobis »*, *« Reine du très saint rosaire, prie pour nous »*. Il représente Marie confiant le rosaire à saint Dominique, l'Enfant Jésus fait de même avec sainte Catherine de Sienne, tertiaire dominicaine. L'ordre des frères prêcheurs a joué un grand rôle dans la diffusion du rosaire. En haut du double vitrail figure une apparition de Marie à sainte Bernadette à qui elle dit : *« Je suis l'Immaculée Conception »*, à Lourdes en 1858.
L'autre vitrail représente Marie dans une mandorle portée par des anges, l'Assomption comme le dit l'inscription : *« Assumpta est Maria in coelo »*, *« Marie est montée au ciel »*. Ces deux vitraux sont signés PG [Pierre Eugène Guérithault] Poitiers 1880.

Autre mobilier

La grande croix au fond de l'église, au-dessus de l'autel, s'impose à la vue du visiteur, lui rappelant que le sanctuaire est le lieu essentiel de l'église.
Sous la tribune en bois, les fonts baptismaux, à cuve octogonale, sont à gauche de l'entrée. Cette position, proche de la porte, signifie que le baptême est le passage à la vie avec le Christ, dans la communauté des chrétiens.
À droite de l'entrée, le bénitier est gravé d'une croix surmontant les lettres JHS, abréviation du nom de Jésus (Jhesus) en latin.
L'émouvant mémorial des 72 morts de la Grande Guerre est fixé au mur sud de la nef. La liste des noms est accompagnée de quelques décorations fixées sur le support (médaille militaire, croix de guerre, une Légion d'honneur), ce qui est rare. On lit, au-dessus : *« À la glorieuse mémoire des enfants de Romagne morts pour la France »*, et dessous : *« Seigneur donne leur le repos éternel »*.
Parmi les statues on s'arrêtera devant la priante statue de Marie qui tient l'Enfant endormi dans ses bras, à la fin de la nef principale, à gauche. Sur un des autels du mur sud de la nef un Saint Laurent est entouré d'une Sainte Radegonde et d'un Saint Hilaire. Dans la nef à droite se trouve un Saint-Joseph à l'Enfant. Antoine de Padoue à l'entrée de la nef principale, Notre-Dame de Lourdes au-dessus d'un autel au sud de la nef, Jeanne d'Arc et Thérèse de l'Enfant Jésus de part et d'autre de l'autel de la Vierge, le Sacré-Cœur en fin de nef à droite témoignent des dévotions très vivantes fin XIX[e]-début XX[e] siècle.
Le Saint-Clément grandeur nature de la chapelle nord, près de l'autel de la Vierge, surprend un peu avec sa tiare anachronique (la tiare à triple couronne ne date que du XIV[e] siècle), mais ce successeur de Pierre de la fin du I[er] siècle, pape de 88 à 97 et martyr, est assurément un grand saint.
Quatre dalles funéraires sont protégées au titre des monuments historiques :
- Guillaume Pastoureau, XVII[e] siècle, au pied de l'autel ;
- Roc Dupont, 1705, dans le dallage de l'entrée de la nef ;
- et Marianne Frottier, 1718,
- Marie-Anne de Rechignevoisin, 1726, dans la chapelle nord à côté de l'autel.
Une église à découvrir, riche d'un millénaire de foi et d'histoire.

PARVIS - Centre théologique de Poitiers



Dans ce vitrail, Marie confie le rosaire à saint Dominique. *Daniel BIRON*

Agenda interreligieux

Du 6 au 13 novembre

Église catholique romaine

Tous les mercredis, vendredis et samedis - 15 h 30 à 17 h 30. Poitiers, église Saint-Porchaire. Confessions individuelles toute l'année.
Tous les samedis - 9 h 30. Abbaye Saint-Martin de Ligugé. Lectio sur l'Évangile du lendemain avec Frère Antoine-Frédéric.
Ligugé, abbaye Saint-Martin. Du lundi au dimanche : 7 h Laudes, 8 h 30 messe (10 h le dimanche et solennités), 18 h Vêpres (16 h 30 le dimanche et solennités), 20 h Complies, 21 h Vigiles (20 h le samedi).
Prailles, abbaye de Pié-Foulard. Du lundi au samedi : 8 h Laudes, 8 h 45 messe, 12 h 15 sexte, 17 h 45 vêpres, 20 h 45 Vigiles ; dimanches et jours de fêtes : 7 h 15 Laudes, 9 h 30 messe, 12 h 15 sexte, 17 h vêpres et à 20 h 30 vigiles.
7 au 14 novembre - Niort, église Saint-Étienne. Exposition : *Représentations des images de l'Apocalypse en Poitou* - travail du père Jacques Lefevre.
7 novembre - à partir de 10 h. La Chapelle-Saint-Laurent, sanctuaire Notre-Dame-de-Pitié. Pèlerinage des agriculteurs dont le thème est Semer la solidarité, faire grandir la fraternité. Information et inscription - service des pèlerinages au 05.49.60.63.03 ou polefomration@poitiers-catholique.fr.



Du 11 au 15 novembre, les sœurs proposent une retraite en silence. *Daniel BIRON*

7 novembre - 9 h à 11 h 30. Niort, salle de l'église Saint-Étienne. Apocalyspe et liturgie, atelier du samedi animé par Françoise Maupetit et le père Jean-Luc voillot.
10 novembre - 20 h à 22 h. Niort, église Saint-Étienne. Conférence : *Agneau de Dieu, Agneau vainqueur* par le père Yves-Marie Blanchard.
11 au 15 novembre - Prailles-la-Couarde, monastère de Pié-Foulard. Retraite du Nom de Jésus en silence. Renseignements et inscription : sœur Isabelle : retraite@benedictines-prailles.fr.
18 novembre - 17 h 30 à 19 h. Poitiers, Maison Saint-Hilaire. Cercle de lecture : *Juifs et chrétiens* animé par Éric Brauns et Alain Gagnaire. Entrée libre. Sur inscription : Anne-Sophie Lafay, poleformation@poitiers.catholique.fr ou au 05.49.60.63.03.

Église orthodoxe

7 novembre - les 33 martyrs de Mélitène (III[e]). Pas de Vigiles.
8 novembre - 23[e] dimanche après la Pentecôte, 7[e] après la Croix. Les Puissances Incorporelles. 10 h 30, Divine Liturgie.
À la Paroisse orthodoxe La Trinité - Saint-Hilaire-de-Poitiers de Tradition russe en Europe occidentale, 77 avenue de la Libération à Poitiers.

Environnement

Broyer ses végétaux plutôt que les jeter : le Syndicat interdépartemental mixte pour l'équipement rural (Simer) propose jusqu'à 500 euros d'aide pour acheter, louer ou faire réaliser une prestation de broyage.

Une aide financière pour broyer ses végétaux

VIVRE DANS LA VIENNE

À l'automne, les tailles de haies et d'arbustes s'accumulent dans les jardins. Mais plutôt que de les considérer comme des déchets à emmener en déchèterie, le Syndicat interdépartemental mixte pour l'équipement rural (Simer) invite les habitants à changer de réflexe : les broyer pour les réutiliser directement au jardin. Pour encourager cette pratique, le Simer propose en 2026 une aide financière au broyage des végétaux. Elle peut financer une partie de l'achat ou de la location d'un broyeur, ou encore une prestation de broyage réalisée par un professionnel ou un autre prestataire éligible. L'aide représente jusqu'à 70 % de la facture TTC, avec un plafond qui varie selon le projet. Elle concerne notamment : l'achat individuel d'un broyeur neuf ou d'occasion : aide jusqu'à 150 euros ; l'achat mutualisé d'un broyeur neuf ou d'occasion : jusqu'à 300 euros ; la location d'un broyeur ou une prestation de broyage : jusqu'à 100 euros ; la location d'un broyeur par une association ou une collectivité pour un usage collectif : jusqu'à 500 euros. Une façon d'encourager aussi les solutions collectives : acheter un broyeur à plusieurs voisins ou organiser une opération de broyage à l'échelle d'une association ou d'une commune permet de mutualiser le matériel et de réduire les déplacements en déchèterie. Le broyage permet surtout de donner une seconde vie aux végétaux. Le broyat peut être utilisé comme paillage au pied des plantations pour conserver l'humidité du sol et protéger les végétaux, mais aussi pour enrichir le sol ou apporter de la matière sèche au composteur. Le Simer rappelle ainsi que les végétaux issus de la taille peuvent constituer une véritable ressource pour le jardin. « *Avec cette aide, nous voulons encourager un changement de regard sur les végétaux issus du jardin : ce qui était considéré comme un déchet peut devenir une ressource directement utile chez soi. Le broyage permet de réduire les apports en déchèterie tout en produisant une matière qui peut être réutilisée au jardin* » indique le syndicat. Le dispositif est ouvert aux habitants, associations et collectivités du territoire où le Simer exerce la compétence collecte et traitement des déchets, sous réserve des conditions prévues par le règlement. Les professionnels sont exclus du dispositif. Attention à la date limite : les dossiers complets doivent être transmis avant le 15 novembre 2026. Les demandes sont étudiées par ordre d'arrivée et dans la limite des crédits disponibles. Le Simer invite donc les personnes intéressées à ne pas attendre les derniers jours pour constituer leur dossier. Le formulaire de demande et les modalités détaillées sont disponibles sur le site du Simer, https://www.simer86.fr/



Le broyage permet de réduire les apports en déchèterie. *Simer 86*

Olivier JAUNAY

Dossier à transmettre : prevention@simer86.fr ou par courrier : Service prévention – Simer / Eco-Pôle – La Poudrerie - 86320 Sillars
Formulaire et renseignements : www.simer86.fr – Aide au broyage des végétaux

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
AU JOURNAL
papier + internet
Pour VOUS
Pour un PROCHE
Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 88 € au lieu de 140 €
Cette offre comprend pour chacun :
L'édition numérique dès 7h le jeudi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com
+ Le journal livré chaque semaine
MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du Courrier Français dans une enveloppe NON Affranchie :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX
Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
Courrier français
VIENNE ET DEUX-SÈVRES

Agriculture Dans une lettre ouverte, la Coordination rurale de la Vienne appelle les autorités à une suspension immédiate de tout contrôle et de prise de responsabilité pour améliorer la situation agricole dans la Vienne.

« Rappelez les contrôleurs avant l'embrasement »

VIVRE DANS LA VIENNE

François Turpeau, président de la Coordination rurale de la Vienne, a adressé ces derniers jours une lettre ouverte à l'attention du préfet, des députés et sénateurs du département.

Avec l'objet suivant : la demande de suspension immédiate de tout contrôle et de prise de responsabilité pour améliorer la situation agricole dans la Vienne.

« *J'ai été alerté par des agriculteurs de la reprise des contrôles menés par les services de l'État, qui les ont plongés dans un désespoir plus grand.*

Au regard des multiples aléas climatiques auxquels les agriculteurs ont été confrontés (hiver extrêmement pluvieux, suivi d'épisodes de sécheresse et de canicule cet été) et de la crise structurelle qui frappe la profession depuis de longues années, la situation de l'agriculture dans la Vienne est sinistrée et dramatique.

Dans ce contexte, la reprise de ces contrôles apparaît inacceptable.

Les agriculteurs subissent quotidiennement une pression climatique, économique et sociale qui pèse lourdement sur leurs fermes, mais également sur leur santé physique et mentale. Les conséquences de cette situation sont déjà visibles sur toute la France, en témoignent les suicides et tentatives de suicide survenus ces dernières semaines. ».

L'agriculteur développe son propos en estimant que : « *Dans de telles circonstances, maintenir la pression par les contrôles n'est pas acceptable et accentue les difficultés ainsi que le sentiment d'abandon ressenti par les agriculteurs. Votre prédécesseur avait d'ailleurs su entendre cette réalité et accepter la nécessité d'une suspension des contrôles.*

Nous vous alertons depuis longtemps sur la gravité de cette situation. Cependant, les acharnements contre les agriculteurs se poursuivent. Cela ne peut qu'exacerber les tensions et accentuer une détresse déjà profonde, d'autant plus que les dispositifs de soutien, notamment le fonds de réarmement, demeurent totalement inadaptés.

Tant qu'il n'y a pas d'avancée, nous refusons tout contrôle.

Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs les Députés, Sénateurs et contrôleurs, vous n'avez jamais eu la décence d'assister aux enterrements.

Les agriculteurs, n'ayant plus rien à perdre, vont se saisir du dossier pour que cesse définitivement cet acharnement. La priorité doit se trouver dans l'accompagnement et la restauration de la situation des agriculteurs.

Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs les Députés et Sénateurs, votre silence criminel et votre manque de responsabilité sont inacceptables et impardonnables.

Faites tout stopper, rappelez les contrôleurs avant l'embrasement.

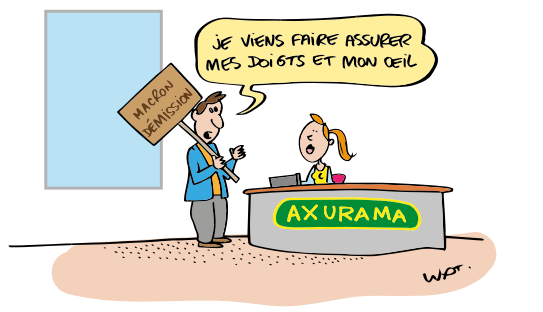
Monsieur le Préfet, Mesdames, Messieurs les Députés et Sénateurs, le sang des agriculteurs a bien trop coulé sans aucune réaction de votre part. Construisez au lieu de détruire ; la direction du vent doit tourner, et va tourner avec vous ou sans vous ! ».



Voici le message adressé par le syndicat agricole. *CR 86*

Olivier JAUNAY

Coup de crayon



Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES
Téléport 1 - Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope, 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION • redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

ANNONCES LÉGALES • annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION •
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.
CPPAP : 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Agenda culturel

Les sorties dans la Vienne

Expositions

6 novembre 2026 au 31 janvier 2027 - Lussac-les-Châteaux, La Sabline. Exposition *Au gré du vent*. Entrée gratuite. Vernissage, le vendredi 6 novembre à 18 h. Gratuit. Tél. 05.49.83.39.80.

Jusqu'au 19 novembre - Loudun, collégiale Sainte-Croix. Exposition : *Si... Couleur et lumière* de Christine Morin et François Chauvin. Entrée libre. Tél. 05.49.98.62.00.

Jusqu'au 12 décembre - mardi, mercredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Loudun, musée Renaudot. Exposition *Sous nos yeux qui s'arrêtent* de Lucie Schneider. Visite libre gratuite. Visite commentée 6 euros (réduit 5 euros). Tél. 05.49.98.27.33 (musée).

Atelier

7 novembre - Loudun, collégiale Sainte-Croix. Atelier famille : *Spontanéité abstraite*. 18 novembre - Atelier famille : *Touche du bois*. À partir de 4 ans. Tous les ateliers commencent à 15 h 30. Tarif par atelier : 2 euros pour les moins de 12 ans - 5 euros par adulte. Informations et réservations : collegiale.ste.croix@ville-loudun.fr ou 05.49.98.62.00.

Conférence et visite

Jusqu'au 12 novembre - mardi et jeudi, 16 h 30. Chauvigny, office de tourisme. Visites guidées de la cité médiévale. Tarifs : plein 5 euros, réduit 3,50 euros (7-18 ans, étudiants).

18 et 25 novembre - 15 h. Lussac-les-Châteaux, musée de Préhistoire. Balade préhisto' *Du musée aux grottes*. Tarifs : plein 6 euros, réduit et – 18 ans : 3 euros. Sur réservation au 05.49.83.39.80 ou lasabline@lasabline.fr



***« Wine woman show »* avec Sophie Jammet à la Scène Maria Casarès à partir du 6 novembre.** *Sophie JAMMET*

Rencontre

14 novembre - 16 h. Lussac-les-Châteaux, médiathèque. Rencontre dédicace avec Véronique Rochais-Cheminée et Gabriel Peronneau pour leur ouvrage *Le camp de Rouillé de 1939 à nos jours*. Entrée libre et gratuite. Réservation conseillée au 05.49.83.39.81.

20 novembre - 18 h 30. Lussac-les-Châteaux, médiathèque. Rencontre dédicace avec l'auteur polonais Hubert Klimko Dobrzaniecki pour son ouvrage *Les Voleurs de sureaux*. La soirée sera animée par Marie Michaud et des dédicaces seront possibles, autour d'un verre de l'amitié, et en présence de la librairie « Le lièvre et la tortue ». Entrée libre et gratuite. Réservation conseillée au 05.49.83.39.81.

Humour

7 novembre - 20 h 30. Vouneuil-sous-Biard, salle R2B. *« Bonjour Au revoir S'il vous plaît Merci »* avec Les Jumeaux. Tarifs : plein 18 euros, réduit et abonné : 15 euros. Réservation en mairie du lundi au vendredi de 15 h 30 à 17 h 30. Billetterie sur place les soirs de spectacles. Pas de réservation par courrier ou par téléphone. Réservation : salle-r2b.fr - renseignements au 05.49.36.10.20.

Bric-à-brac

8 novembre - 9 h à 16 h. Charroux, salle polyvalente. Bourse aux jouets et périculture, organisé par l'APE. Tarif : 2,50 euros le mètre, tables fournies. Restauration sur place. Réservation : Laura au 06.43.43.31.42 ou Marion au 06.32.10.95.24.

Théâtre

6 au 28 novembre - Poitiers, La Scène Maria Casarès. *« Wine woman show »* avec Sophie Jammet. Sommelière rockn'roll et particulièrement nature, Sophie Jammet vous invite à la découverte du vin à travers l'art de la dégustation, par le prisme des émotions et de la poésie. Les vendredis 6, 13, 20 et 27 novembre et les samedis 7, 14, 21 et 28 novembre en apéro-spectacle à 19h Tarif plein : apéro-spectacle samedi 15 euros (spectacle + apéro). Tarif réduit (enfant, étudiant, demandeur d'emploi, RSA) : apéro-spectacle samedi 12 euros (spectacle + apéro). Tarif Carte joker : formule apéro-spectacle samedi 3,50 euros. Renseignement et réservations : 05.49.13.53.77 ou resa@scenecasares.fr

15 novembre - 15 h. Sillars, salle des fêtes. *Un trésor sous le potager*, une comédie de d'Angélique Sutty, par les P'tites têtes de linotes. Les entrées au spectacle sont au profit du téléthon.

Danse

13 novembre - 19 h. Châtellerault, Nouveau Théâtre. *Singe* [titre provistoire] par la compagnie Hum, Mathilde Bonicel et Inês Campos. Durée : 30 minutes de présentation et 30 minutes d'échanges. Gratuit sur réservation au 05.49.85.46.54 ou par courriel : billetterie@3t-chatellerault.fr.

Spectacle

6 novembre - 19 h 30. Dissay, Le Château. *Vivant* de Jean-Marc Séguy, mise en scène Guylène Finance. Tarifs : spectacle 10 euros, expérience privilège 35 euro (spectacle et buffet gourmand partagés avec l'artiste). Réservation en ligne : https://www.billetweb.fr/vivant2. Tél. 05.49.11.11.11.

7 novembre - 19 h 45. Chasseneuil-du-Poitou, La Quintaine. Théâtre et marionnettes : *Peau de mille bêtes* par la compagnie Un œil aux portes - Sylvie Disso. Dès 9 ans. Le 14 - 20 h 45. Musique : Feloche, chant, piano et mandoline. Dès 10 ans.

Tarifs : plein 16 euros, réduit 14 euros, abonné 12 euros, 3 euros pour les moins de 16 ans. Billetterie : En ligne sur http://laquintaine.fr/fr/saison-culturelle/billetterie/ ou à l'accueil de la Quintaine : mercredi et vendredi (15 h à 18 h) et les soirs de spectacle 1 h avant la représentation. Tél. 05.49.11.37.05 (accueil téléphonique du mardi au vendredi de 14 h à 18 h) ou contact@laquintaine.fr.

12 novembre - 19 h 30. Châtellerault, Théâtre Blossac. Concert marionnettique : *L'art d'accommoder les restes* par la compagnie Rocking. À partir de 6 ans. Tarifs : 18, 13 et 6 euros. Réservation au 05.49.85.46.54 ou par courriel : billetterie@3t-chatellerault.fr.

19 novembre - 18 h. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Dans le cadre du finissage de l'exposition *Si... Couleur et lumière*, performance artistique avec *« Tralala »* de François Chauvin (projection d'image et poésie). Gratuit. Informations et réservations : collegiale.ste.croix@ville-loudun.fr ou 05.49.98.62.00.

Festival

9 au 14 novembre - Coussay-les-Bois, Terrain municipal. 8e édition du festival Folies Bastringue, organisé par la Fausse Compagnie. Spectacle à partir de 8 euros. Billetterie en ligne : https://www.helloasso.com/associations/fausse-compagnie. Tél. 07.81.01.58.19.

Solidarité L'Association du Montmorillonnais pour les échanges internationaux, la solidarité et l'amitié (Ameisa), entretient et développe avec une dizaine de pays européens et africains des relations privilégiées. Le dernier projet en cours concerne l'Amérique du Sud, avec la Colombie.

Ameisa : de nouveaux projets en Colombie



Les élèves préparant un court métrage qu'ils présenteront lors de la soirée colombienne du 21 novembre. *Ameisa*



L'une des nombreuses actions menée par l'Ameisa, la participation dans un lycée agricole à l'électrification par énergie solaire au Burkina Faso. *Ameisa*

MONTMORILLON

D'une manière générale, l'association présidée par Angélique Charpentier, se propose de promouvoir l'amitié et la solidarité dans leurs dimensions internationales, dans un esprit exempt de toute idéologie. Créée en mars 2005, l'association a noué de nombreux contacts et menées des actions dont certaines sont toujours en court en lien avec la Pologne, la Roumanie, le Portugal, l'Espagne, le Maroc, le Burkina Faso, le Togo, le Bénin, le Sénégal, entre autres, et tout récemment avec un nouveau projet en Colombie à travers la contribution au financement d'un projet en matière de développement durable à Villapinzon (ville située à 80 kilomètres de la capitale Bogota). Angélique Charpentier indique le contour de cette démarche portée par Esperanza Corredor, qui vit depuis de nombreuses années sur le territoire Sud-Vienne. *« Elle souhaite aider son pays, et notamment une communauté de femmes, qui demeure au nord de sa ville natale, Bogota. Sur place, une de ses amies, Monica Sanz, essaie d'améliorer les conditions de vie économiques et environnementales de son pays. Elle travaille avec certaines communautés pour les aider à transformer les déchets solides en ressource. Si les déchets plastiques ont été dans un premier temps ramassés dans les fleuves et rivières, c'est encore loin d'être le cas aux abords, dans les fossés, les champs, les rues, les pistes, etc. »*

Avec l'accord du maire de Villapinzon et cette communauté de femmes, le projet a vu le jour et une nouvelle économie est en train de se mettre en place. De son côté, l'Ameisa a participé à l'achat de machines, qui transforment ces déchets, afin de les replacer dans le circuit économique. *« Le projet a été conçu de telle manière qu'il fasse office d'exemple pour toutes les communautés qui vivent le long du fleuve Rio Bogota, à l'instar de la commune de Villapinzon »*, poursuit Angélique Charpentier.

Pour soutenir ce projet, les administrateurs de l'Ameisa organisent un repas aux couleurs de la Colombie, en lieu et place du traditionnel repas africain, afin de vous faire découvrir une nouvelle culture, la culture colombienne. Esperanza Corredor, aidée par Philippe Levelu et Didier Guillon, vous proposera un repas typiquement colombien. Une exposition sera installée où le pays sera présenté afin de mieux comprendre sa culture. En parallèle, l'association a été sollicitée par un enseignant du lycée agricole Jean-Marie-Bouloux, en éducation socio-culturel, Philippe Munilla, afin de proposer aux élèves en première année éducation canin félin de participer à ce projet en réalisant la communication. Ils ont ainsi réalisé l'affiche et le flyer, afin de mettre en valeur cette soirée, qui se déroulera le samedi 21 novembre à partir de 19 h au lycée agricole. *« De leur propre initiative, ils ont présenté une partie de l'exposition, accompagnée de produits typiquement colombiens, à leurs camarades de l'établissement dans un premier temps »*, indique Angélique Charpentier. Le chef de cuisine, Frédéric Turbeau, leur a également cuisiné un plat typiquement colombien, afin que l'ensemble des convives de l'établissement puisse avoir un aperçu de la cuisine colombienne. Enfin, les élèves de cette classe réaliseront un court métrage de cette manifestation pour la présenter aux adhérents et à l'ensemble des partenaires.

Claude FUZEAU (clp)

Pratique : repas Colombien le samedi 21 novembre à 19 h au lycée agricole de Montmorillon. Réservations au 06.83.90.25.00 ou ameisa86@gmail.com, avant le 18 novembre. Taris : adhérents, 20 euros ; non adhérents, 25 euros ; enfants - de 12 ans, 12 euros. Venez avec vos assiettes.

Alimentation Cette démarche de projet alimentaire (PAT) de la communauté de communes Vienne et Gartempe en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire durable, vise à favoriser les circuits courts et une agriculture durable dans une perspective de justice alimentaire.

Une démarche alimentaire

MONTMORILLONNAIS



Les circuits courts sont notamment un levier puissant pour transformer les systèmes agricoles. *Olivier JAUNAY*

Dans ce cadre, la communauté de communes souhaite instaurer un dialogue avec les habitants et les associer à cette démarche, notamment avec le festival AlimenTERRE qui sera proposé à travers deux ciné-débats dont le premier s'est déroulé le 3 novembre à Saint-Savin avec la projection du film « *Être (s) vivants - interroger nos* liens », co-réalisé par Hélène Pineau et Valérie Bonnial. Un court métrage qui retrace les réflexions d'un groupe d'éleveurs et éleveuses et de bergers et bergères qui exercent leur métier avec une conviction mais ressentent comme une gêne, un caillou dans la chaussure. Pourquoi exercer cette activité mal connue, parfois décriée, qui implique des gestes loin d'être anodins au contact de la vie, de la mort et des humeurs des corps des animaux ? Comment répondre aux attentes parfois contradictoires de la société : maintenir des paysages, assurer le bien-être des animaux, la qualité des produits, respecter les multiples réglementations ? Et comment répondre à leurs propres attentes, à leur vision du métier, de leur vie, de leur place dans le monde ? Des questions auxquelles, l'intervenant, William Boiron, agriculteur retraité, a répondu en apportant son vécu dans une profession en souffrance. Le second ciné-débat aura lieu le mardi 17 novembre au cinéma Le Majestic à Montmorillon avec la projection du film : *Insecticide, comment l'agrochimie a tué les insectes*, co-produit par Miyuki Droz, Sylvain Lepetit et Sébastien Sega.

Depuis les années 90, 75 % de la biomasse des insectes a disparu. En cause, l'utilisation massive des néonicotinaïdes, des insecticides qui se diffusent dans chaque cellule de la plante. Alors que les études scientifiques s'accumulent pour dénoncer les conséquences catastrophiques de l'utilisation de ces neurotoxiques, les multinationales qui les produisent multiplient les efforts pour brouiller les pistes.

Financement d'études approximatives, pression sur les chercheurs et les instituts de recherche, lobbying intensif auprès des autorités de régulation, tous les moyens sont mis en œuvre pour éviter les réglementations. Pendant ce temps les insectes disparaissent à une vitesse jamais vue, alors qu'ils ont des rôles clés dans la pollinisation ou les chaînes alimentaires.

À l'issue de la séance, interviendront Patrick Prevost, entomologiste ; Jean Charry, paysan maraîcher à Adriers ; Aurélie Roumet, apicultrice à Persac et Caroline Prouet, membre de l'association Cancer Colère.

Ciné-débat. *Insecticide, comment l'agrochimie a tué les insectes*, mardi 17 novembre à 20 h au cinéma Le Majestic à Montmorillon. Entrée gratuite.

Claude FUZEAU (clp)

Contact : Thibault Lyonnet au 06.78.00.47.96.

Conseil communautaire Devant la recrudescence des projets d'énergies nouvelles, notamment d'agrivoltaïques, une charte sera votée en mars 2027 par les élus communautaires des 55 communes de la CCVG.

Une charte sur l'agrivoltaïsme

MONTMORILLON

Avant les débuts des travaux du conseil communautaire, lundi 19 octobre en fin d'après-midi, le président Jean-Luc Souchaud a condamné fermement au nom des élus, les graves incidents survenus dans plusieurs grandes villes, samedi 17 et dimanche 18 octobre. *« Aujourd'hui depuis Montmorillon, nous adressons notre soutien aux élus, aux agents territoriaux, aux forces de l'ordre, aux pompiers, aux commerçants et à tous les habitants touchés par ces violences inqualifiables. Et, j'insiste que face à cette violence, notre réponse doit rester celle du dialogue, du respect, de la démocratie. »*



Non aux projet agrivoltaïques sur les prairies et autres terres cultivables. *Claude FUZEAU (clp)*



Une nouvelle fois, les projets éoliens, photovoltaïques et agrivoltaïques étaient au menu du conseil communautaire du 19 octobre. *Claude FUZEAU (clp)*

Actualité toujours brûlante, les énergies nouvelles. À ce sujet, les élus ont donné un avis défavorable dans le cadre d'une enquête publique concernant un projet de cinq éoliennes, d'une hauteur de 200 mètres en bout de pale, sur les communes de Mérigny, Saint-Aigny et Concrémiers dans le département de l'Indre. *« Ce projet n'est pas sur notre territoire, mais il est localisé à 8 km de la Gartempe et 10 km de l'abbaye de Saint-Savin, classée à l'Unesco »*, indique Bruno Puydupin, vice-président de la CCVG chargé de la transition écologique et, d'ajouter : *« Ce projet cumule des caractéristiques incompatibles avec une bonne intégration sur le territoire, l'environnement, la biodiversité et le cadre de vie. »*

À noter qu'un précédent projet similaire avait fait l'objet d'un refus du préfet de l'Indre en 2024.

Puis, Gisèle Jean, vice-présidente de la CCVG, chargée de la transition écologique est revenue sur la soirée d'information organisée le 12 octobre en vue de l'élaboration d'une charte Énergies renouvelables. *« Il y a eu une bonne participation avec près de 300 personnes et à noter des débats de qualité. »* Pour le président Jean-Luc Souchaud, *« cela a été un beau moment de démocratie. Les prochaines étapes pour conduire à la rédaction de cette charte sont : fin décembre, une première version de la charte ; version qui sera présentée en réunion publique fin janvier. Ensuite, elle sera soumise à approbation lors du conseil communautaire du 25 mars 2027. »*

Claude FUZEAU (clp)

Social Un lieu unique dédié aux solidarités pour mieux accueillir et accompagner les habitants a été inauguré vendredi 9 octobre à Poitiers, en présence de nombreuses autorités.

Un site unique dédié aux solidarités inauguré

POITIERS



L'inauguration officielle de cet espace situé à Poitiers s'est déroulée vendredi 9 octobre 2026. *Département de la Vienne*

Ils étaient nombreux vendredi 9 octobre pour inaugurer les travaux de réhabilitation du site qui accueille désormais la Direction générale adjointe des solidarités, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et le nouvel Espace Vienne Autonomie, au 39 rue de Beaulieu à Poitiers. Alain Pichon, président du Département de la Vienne, Charles Giusti, Préfet de la Vienne, Valérie Dauge, première vice-présidente en charge des personnes âgées et des personnes handicapées, Rose-Marie Bertaud, vice-présidente en charge de l'action sociale, de l'enfance et la famille, Benoît Coquelet, vice-président en charge de l'Insertion, l'Emploi et les pôles économiques, Anne-Florence Bourat, vice-présidente déléguée en charge de la Santé, et Henri Colin, vice-président en charge de l'éducation, des collèges, de l'université, des bâtiments et des affaires immobilières.

En septembre 2023, le Département de la Vienne a lancé le chantier des travaux de la Direction générale adjointe des solidarités (DGAS), afin de regrouper sur un même site, situé 39 rue de Beaulieu à Poitiers, la Maison départementale des solidarités (MDS), la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et de créer un nouveau lieu ressources : l'Espace Vienne Autonomie (EVA). La réalisation de cette opération a été confiée après un concours de maîtrise d'œuvre à l'agence d'architecture Nord-Sud de Paris.

« *L'objectif est de faire de ce site une place forte identifiant toutes les actions de solidarité* » souligne le Département de la Vienne. Les bâtiments ont été repensés pour offrir confort et des espaces de travail adaptés aux agents du Département, avec une cohérence architecturale de l'ensemble constitué de bâtiments anciens et leurs extensions. « *Il s'inscrit dans une démarche globale de qualité environnementale avec des bâtiments nouveaux et existants, performants énergétiquement et respectueux de l'environnement, avec des espaces végétalisés. Les locaux ont été également repensés en associant les usagers qui sont directement concernés afin de garantir leur adéquation avec les besoins des professionnels et les attentes des familles. Le site accueille désormais plus de 300 agents regroupant l'ensemble des métiers relevant des politiques de solidarités du Département.* »

Le montant total des travaux est de 14,48 millions d'euros. Pour ce projet, le Département a bénéficié de subventions de l'État (Dotation de soutien à l'investissement des Départements et Fonds vert) pour un total de 2,243 millions d'euros et d'un prêt en faveur de la transition énergétique de La Banque Postale de 5 millions d'euros. À l'occasion de l'inauguration, le Département de la Vienne a reçu le trophée « prêt responsable » de La Banque Postale, récompensant la construction vertueuse et respectueuse de l'environnement des bâtiments.

La Direction générale adjointe des solidarités du Département de la Vienne (DGAS) regroupant ses Directions de l'action sociale (DAS), de l'enfance et de la famille (DEF), de l'autonomie (DA) et de l'insertion et du retour à l'emploi (DIRE), implantées au 39 rue de Beaulieu à Poitiers, sont en charge de la mise en place de l'action sociale et de la coordination des décisions du Département de la Vienne.

Dans le souci d'assurer un accompagnement de proximité, la DGAS du Département de la Vienne s'appuie également depuis 2018 sur six maisons départementales des solidarités (MDS) et trois Maisons départementales des solidarités de proximité (MDSP).

Quels objectifs ?

Les objectifs du chantier lancé en 2023 : regrouper tous les effectifs de la Maison départementale des solidarités de Poitiers en un site accessible et identifié de l'action sociale départementale, et créer un lieu ressource : l'Espace Vienne Autonomie (EVA), dédié au grand public et aux professionnels de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Assurer des conditions sécurisées pour la conservation et la gestion des dossiers des bénéficiaires des actions de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et améliorer l'accessibilité des bâtiments de la MDPH pour garantir un accès à tous.

Créer de nouveaux bâtiments en extension de la Direction Générale adjointe des Solidarités et de la Maison départementale des Personnes handicapées, construits dans les années 70, pour limiter l'impact sur le foncier et améliorer leurs performances thermiques.

Optimiser les voiries et considérer des allées douces pour se conformer à l'exigence du Plan Local d'Urbanisme en matière d'espaces verts, attendus à hauteur de 60 % de la surface de la parcelle.

« *Ce projet de construction s'inscrit dans une démarche environnementale forte, permettant de disposer de bâtiments nouveaux et existants, performants énergétiquement et respectueux de l'environnement, avec des espaces végétalisés* » précise la collectivité départementale.

Au total, 256 agents de la Direction Générale Adjointe des Solidarités (DGAS) et des Maisons Départementales des Solidarités ainsi que 50 agents de la MDPH exercent désormais leurs missions sur le site. Tous les professionnels œuvrent pour informer, écouter, accompagner, soutenir, animer, et permettre aux habitants un accès facilité à leurs droits, gratuitement.

Le site rassemble ainsi l'ensemble des métiers relevant des politiques de solidarités du Département : Les professionnels du travail social : assistants de service social, référents éducatifs, Vienne Autonomie Conseils, Vienne Emploi Insertion, conseillers numériques et psychologues.

Les professionnels médico-sociaux : sages-femmes, médecins, puéricultrices, psychologues et éducatrices de jeunes enfants. Les cadres médico-sociaux. Les personnels administratifs intervenant au sein des différentes politiques sociales : insertion et emploi, enfance/famille, action sociale, personnes âgées et personnes en situation de handicap, service financier et mission santé.

Les agents d'accueil de la DGAS et les conseillers administratifs et sociaux (CAS), qui assurent l'accueil des usagers de la DGAS et de la MDS.

Dans le cadre de cette nouvelle organisation, les anciennes antennes de Poitiers ont été transformées en lieux de permanences. Les antennes de Beaulieu et du centre-ville ont été regroupées au sein de la Maison départementale des solidarités sur le site de la Direction générale adjointe des solidarités, 39 rue de Beaulieu. Huit bureaux de permanence, mutualisés entre les différents professionnels concernés, ont été aménagés dans les nouveaux locaux.

Les travailleurs sociaux assurent également leurs permanences au plus près des habitants, dans des locaux situés au sein des quartiers des Trois-Cités, de Saint-Éloi, des Couronneries, de Bel-Air et de Bellejouanne.

Services administratifs

Les locaux ont été conçus et aménagés pour répondre aux spécificités des différentes activités exercées. L'accueil a été adapté aux besoins du public grâce à une salle d'attente spécifique pour cet espace. La banque d'accueil, réalisée sur mesure, favorise des conditions de travail adaptées pour les agents. Les services accueillant le plus fréquemment le public sont implantés en rez-de-chaussée, tandis que les étages sont principalement destinés aux services administratifs.

Un espace dédié à la politique enfance-famille a été créé, comprenant des bureaux médico-sociaux, des salles d'activités ainsi que des salles dédiées à l'exercice des droits de visite.

Le site dispose également d'une Maison des Familles de 70 m², exclusivement dédiée à l'exercice des droits de visite des parents avec leurs enfants placés. Cet équipement complète les espaces déjà aménagés au sein du pôle enfance/famille de la MDS et contribue à offrir un cadre adapté aux rencontres familiales.

Le Département de la Vienne a choisi d'associer les usagers aux projets qui les concernent directement. Des représentants des usagers ont été pleinement impliqués dans l'aménagement et l'organisation de la Maison des familles et de l'Espace Enfance/Famille. Leur contribution a également permis de réaliser une charte de fonctionnement de ces espaces, afin de garantir leur adéquation avec les besoins des professionnels et les attentes des familles. Dans cette même dynamique participative, un groupe de travail composé de représentants des usagers a été constitué pour contribuer à la réflexion sur l'aménagement de l'espace d'accueil.

La MDPH est un service public essentiel qui accueille, accompagne au dépôt des demandes, oriente et informe les personnes handicapées sur leurs droits. Elle porte la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui ouvre les droits et les prestations aux personnes concernées. La MDPH rassemble près de 50 agents pour accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles dans l'accès à leurs droits.

Dans la même dynamique de co-construction, l'aménagement du nouvel accueil créé en pignon de bâtiment a été pensé avec et par des personnes concernées à l'occasion d'ateliers de travail sur la thématique : *Comment ai-je envie d'être accueilli à la MDPH ?*, pour répondre à leurs attentes et besoins.

La MDPH travaille également en étroite collaboration avec de nombreux partenaires du territoire et ce bâtiment rénové permet l'accueil quotidien de réunions d'équipes pluridisciplinaires avec l'Éducation nationale, le centre hospitalier Henri-Laborit, les acteurs de l'emploi et de l'insertion ou encore les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) notamment. Une nouvelle salle de réunion a également été créée pour accueillir les rencontres partenariales et les réunions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Si ce nouveau bâtiment permet un accueil de tous les usagers à Poitiers, la MDPH développe le maillage territorial pour faciliter l'accès aux droits de tous les habitants. La MDPH est partenaire des 14 France Services dans la Vienne qui accueillent les personnes concernées et leurs aidants.

Espace Vienne Autonomie

Le Département de la Vienne a décidé de créer l'Espace Vienne Autonomie (EVA), en collaboration avec SOLIHA Vienne et VYV3 Cœur d'Aquitaine, un lieu ressource unique, d'information, de conseil et de démonstration des solutions techniques, technologiques, domotiques et d'adaptation du logement, dédié aux personnes âgées, en situation de handicap, à leurs aidants et aux professionnels de l'accompagnement.

L'objectif est d'accompagner le maintien à domicile et de promouvoir des solutions innovantes afin de soutenir les aidants et les professionnels.

Cet espace qui ouvrira ses portes en décembre 2026 proposera notamment : Un logement témoin de 25 m² équipé des dernières solutions d'adaptation. Une salle de formation de 40 m² pour sensibiliser aidants, personnes accompagnées et professionnels. Un espace d'exposition de 150 m² présentant les innovations techniques ainsi que des bureaux pour les professionnels.

Olivier JAUNAY





Regard d'un moine

Avons-nous perdu le sens ?


Frère Jean-Pierre Longeat. *M.-B. ROY*

Il y a quelque chose de troublant dans le spectacle que nous offrent nos sociétés. En France comme ailleurs en Europe, les tensions s'accumulent, les paroles se durcissent, les oppositions se radicalisent. Chacun semble défendre ses droits, ses intérêts, ses convictions. Mais qui s'interroge encore sur ce qui nous permet de vivre ensemble ? Qui prend le temps de se demander ce qui mérite véritablement d'être défendu, ce qui nous relie les uns aux autres, ce qui donne à notre existence individuelle et collective sa véritable orientation ?

Nous avons peut-être perdu le sens

Le sens de ce qui fonde notre humanité commune semble bien éloigné. Le sens de l'autre, qui n'est pas seulement celui qui partage mes idées, mes origines ou mes aspirations, mais aussi celui qui me dérange, me contredit ou m'oblige à sortir de moi-même.
Nous vivons dans des sociétés qui ont considérablement développé leurs moyens. Nous savons produire, communiquer, calculer, organiser, légiférer. Nous disposons d'outils capables de rapprocher instantanément les continents et de diffuser une information à des millions de personnes. Pourtant, cette maîtrise croissante des moyens ne semble pas toujours s'accompagner d'une égale capacité à discerner les finalités d'un tel « progrès ».
Les inquiétudes sont réelles dans le monde. Mais entendre les revendications ne suffit pas. Encore faut-il se demander vers quoi elles nous conduisent. Une société a besoin d'un horizon commun, d'un bien qui dépasse les intérêts immédiats.
Il ne s'agit pas d'accuser les uns pour absoudre les autres. Les responsabilités sont multiples : lorsque la parole publique perd sa crédibilité, lorsque la recherche du pouvoir l'emporte sur le service, c'est toute une conception de la vie commune qui se trouve mise en question.
Il serait vain de croire que nous sortirons de nos impasses en ajoutant simplement de nouvelles mesures aux anciennes, en multipliant les discours ou en modifiant les équilibres politiques. Les décisions concrètes sont nécessaires, et certaines réformes devront être mises en œuvre. Mais elles ne peuvent porter durablement leurs fruits si elles ne s'appuient pas sur une réflexion plus fondamentale.

Il nous faut revenir aux fondements

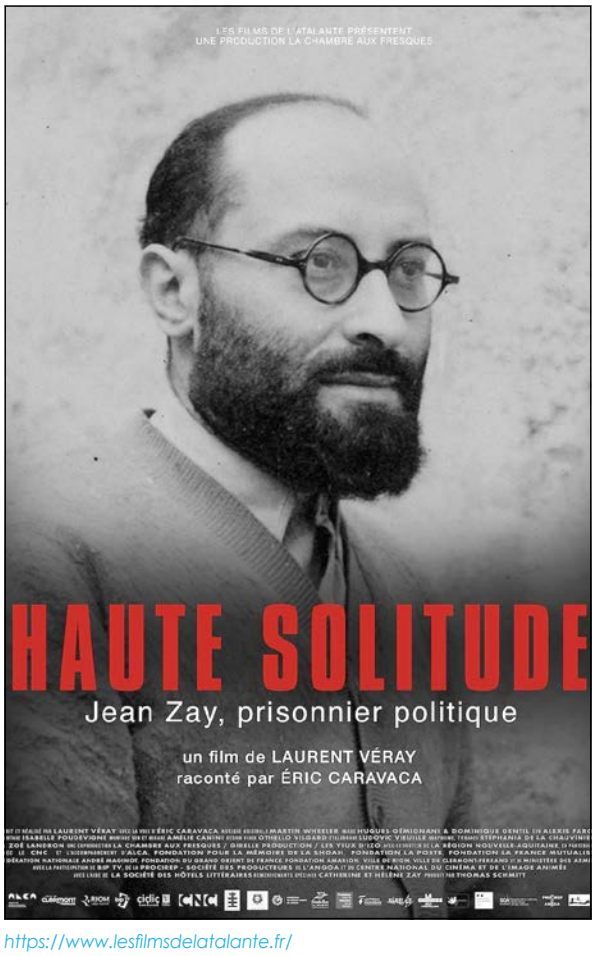
Revenir à cette conviction que toute personne possède une dignité qui ne dépend ni de son utilité, ni de sa fortune, ni de son origine, ni de sa capacité à se faire entendre. Revenir à la compréhension de la liberté non comme le pouvoir de faire tout ce que l'on désire, mais comme la capacité de choisir ce qui construit, ce qui élève, ce qui respecte autrui. Revenir aussi au sens du bien commun. Celui-ci n'est ni la somme des intérêts individuels ni la victoire d'un groupe sur les autres, mais une responsabilité portée ensemble pour que personne ne soit laissé pour compte. La véritable question n'est donc pas seulement de savoir qui a perdu le sens, mais comment nous pouvons le retrouver ensemble.
Cela exige du courage, de la patience et de l'humilité. Le courage de nommer les difficultés sans les exploiter.
Nous n'avons pas d'abord besoin de parler plus fort, mais de nous mettre en état d'écoute profonde afin de chercher l'inspiration d'une parole essentielle. Pas seulement de défendre nos positions, mais de redécouvrir nos richesses insoupçonnées, largement mises en commun. Pas simplement de réclamer un avenir meilleur, mais se mettre en capacité active de le partager ensemble.
C'est sans doute ce que nous avons un peu ressenti lors du voyage du Pape Léon XIV, en France. Cela reste une magnifique parabole d'espérance.

Fr. Jean-Pierre LONGEAT, moine de Ligugé

Cinéma

Les films dans les salles

Châtellerault, Les 400 Coups. Les 7 et 15 - 20 h 30. Les 8, 11 et 17 - 15 h. Les 10 et 13 - 17 h. Drame, *Minotaure* d'Andreï Zviaguintsev, en VO. Les 6 et 8 - 20 h 30. Les 7 et 9 - 18 h. Le 10 - 15 h. Comédie dramatique, *Quelques mots d'amour* de Rudi Rosenberg. Les 6 et 16 - 17 h (VO). Le 10 - 20 h 30. Le 14 - 15 h (VO). Drame historique, *Les diables* de Ken Russell. Interdit aux moins de 16 ans.
Loft. Le 6 - 20 h 15. Comédie romantique, *Quand Harry rencontre Sally* de Rob Reiner, en VOST. Le 8 - 11 h 15. Animation, *La grande rêvasion* de Rémi Durin. Le 8 - 16 h. Ballet, *Roméo et Juliette* (Opéra de Paris) de Julien Condemine. Le 13 - 20 h 15. Drame, *« No Country for Old Men » - Non, ce pays n'est pas pour le vieil homme* de Joël Coen, Ethan Coen, en VOST. Interdit aux moins de 12 ans.
Chauvigny, Le Rex. Le 6 - 20 h 30. Les 8 et 9 - 20 h. Comédie policière, *L'espèce explosive* de Sarah Arnold. Le 6 - 20 h 30. Documentaire, *Au cœur d'une restauration* de Thierry Jourdan. Le 7 - 20 h 30. Le 8 - 17 h. Le 9 - 15 h. Animation, *Le corset* de Louis Clichy. Le 7 - 20 h 30. Le 8 - 17 h. Drame, *Mémoire de fille* de Judith Godrèche. Le 8 - 10 h 30. Animation, *Le monde à l'envers* d'Arnaud Demuynck, Noé Garcia, Erwann Hette. Les 8 et 9 - 20 h. Drame, *Minotaure* d'Andreï Zviaguintsev, en VOST. Le 12 - 20 h. Le 13 - 20 h 30. Drame, *Le jour de son retour* de Hong Sang-Soo, en VOST. Le 13 - 20 h 30. Le 14 - 16 h. Animation, *Shaun, le mouton : La Bêêête d'Halloween* de Steve Cox, Matthew Walker. Le 14 - 20 h 30. Drame, *« Butterfly jam »* de Kantemir Balagov, en VOST.
La Roche-Posay, Le Kerlouët. Le 8 - 15 h. Comédie familiale, *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* d'Élie Semoun. Le 7 - 19 h. Comédie, *La maison de nos rêves* de Claude Zidi Jr. Le 7 - 16 h. Le 8 - 17 h. Comédie, *Ni vue, ni connue* de Marc Fitoussi. Le 11 - 14 h. Le 15 - 15 h. Animation, *Le corset* de Louis Clichy. Le 11 - 15 h 45 et 19 h. Le 14 - 18 h 30. Le 15 - 16 h 45. Drame, *Les misérables* de Fred Cavayé. Le 14 - 16 h. Le 18 - 16 h 15. Le 22 - 15 h. Animation, *Mochy* de Jérémie Degruson, Yanis Belaid.
Lencloître, L'Étoile. Les 6, 7 et 9 - 21 h. Le 8 - 17 h. Drame historique, *Les misérables* de Fred Cavayé. Le 7 - 11 h. Animation, *Un amour d'épouvantail* de Samantha Cutler, Jeroen Jaspaert. Le 7 - 15 h. Animation, *Mochy* de Jérémie Degruson, Yanis Belaid. Le 8 - 15 h. Le 10 - 21 h. Drame, *Fausse note* d'Alexandre Arcady. Le 11 - 15 h. Avant-première. Animation, *New York, Miriam et moi* de Rémy Schaepman, Léahn Vivier-Chapas. Le 11 - 17 h. Le 14 - 15 h. Animation, *L'île des souvenirs* de Joël Crawford, Januel P. Mercado. Les 11 et 14 - 21 h. Drame, *Karma* de Guillaume Canet. Le 12 - 15 h. Le 13 - 21 h. Comédie dramatique, *Une femme aujourd'hui* de Robert Guédiguian. Le 12 - 21 h. Comédie policière, *L'espèce explosive* de Sarah Arnold. Le 14 - 11 h. Animation, *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* de Dominique Pochat, Jean-Christophe Ribot, Benoît Laborde.
Loudun, Le Cornay. Le 7 - 20 h 30. Science-fiction, *Hunger Games : la Ballade du serpent et de l'oiseau chanteur* de Francis Lawrence. Le 6 - 15h. Les 7 et 10 - 18 h. Drame romantique, *Verity* de Michael Showalter. Tout public avec avertissement. Le 6 - 20 h 30. Le 8 - 15 h. Drame, *Les misérables* de Fred Cavayé. Le 10 - 10 h. Comédie dramatique, *Champions* de Javier Fesser, en VOST.
Montmorillon, Le Majestic. Le 6 - 20 h 30. Les 7 et 14 - 17 h. Les 8 et 16 - 20 h. Le 9 - 15 h. Le 17 - 16 h 30. Drame historique, *Les misérables* de Fred Cavayé. Le 8 - 15 h. Le 10 - 17 h 30. Comédie, *Ni vue, ni connue* de Marc Fitoussi. Le 6 - 18 h. Le 7 - 20 h 30. Le 8 - 17 h 30. Comédie dramatique, *Les éléphants dans la brume* d'Abinash Bikram Shah, en VOST. Le 9 - 18 h 30. Documentaire, *Viendra la révolution* de Pegah Ahangarani. Suivi d'une conférence à 20 h 20. Le 10 - 20 h. *Carmen* (The Royal Opera) de Damiano Michieletto. Le 11 - 14 h. Science-fiction, *Dune* de Denis Villeneuve - partie 1, en VOST. Le 11 - 17 h 30. Science-fiction, *Dune* de Denis Villeneuve - partie 2, en VOST. Le 11 - 20 h 30. Le 12 - 17 h. Le 15 - 17 h 30. Drame, *Minotaure* d'Andreï Zviaguintsev, en VOST. Le 12 - 20 h. Fantastique, *« Spider-Man : Brand New Day »* de Destin Daniel Cretton. Le 13 - 18 h. Le 15 - 20 h 30. Drame, *Mémoire de fille* de Judith Godrèche. Le 13 - 20 h 30. Documentaire, *Haute solitude, Jean Zay prisonnier politique* de Laurent Véray. Suivi d'un débat avec Thomas Schmitt. Le 14 - 20 h 30. Les 15 et 16 - 15 h. Comédie, *La maison de nos rêves* de Claude Zidi Jr. Le 17 - 20 h. Documentaire, *Insecticide : comment l'agrochimie a tué les insectes* de Sylvain Lepetit, Miyuki Droz Aramaki, Sébastien Séga. Entrée gratuite.
Neuville-de-Poitou, Le Majestic. Les 6 et 9 - 20 h 30. Drame, *Fausse note* d'Alexandre Arcady. Le 7 - 20 h 30. Action, *Digger* d'Alejandro González Iñárritu. Le 11 - 15 h. Drame historique, *Les misérables* de Fred Cavayé. Les 12 et 14 - 20 h 30. Drame, *Garance* de Jeanne Herry.



https://www.lesfilmsdelatalante.fr/

Habitat En 2026, Mellois-en-Poitou et l'Agence nationale de l'habitat se sont engagés, sous la bannière France Rénov, dans la rénovation énergétique de l'habitat et la lutte contre le logement indigne en mettant en place des aides aux travaux ainsi qu'un accompagnement complet des propriétaires. Il s'agit du dispositif Cap Rénov' Mellois-en-Poitou.

Des aides pour rénover son logement

MELLOIS-EN-POITOU

Le dispositif Cap Rénov' Mellois-en-Poitou vise à accompagner les propriétaires dans la rénovation locative, la rénovation énergétique et la rénovation de l'habitat dégradé. Les objectifs sont nombreux, le dispositif constituant un levier pour améliorer le parc locatif privé, mobiliser les propriétaires de logements vacants et favoriser la revitalisation des centres-bourgs.

Un point presse s'est tenu le jeudi 22 octobre pour présenter le dispositif Cap Rénov' Mellois-en-Poitou, en présence de Sylvie Cousin, vice-présidente de la communauté de communes à la politique de l'habitat et à la revitalisation des centres-bourgs, de Nicolas Memain, représentant le Centre régional des énergies renouvelable, Cyril Le Gallo, de Soliha (Solidaires pour l'habitat) et Lucie Delannoy, cheffe du service planification et habitat à la communauté de communes.

Mellois-en-Poitou souhaite améliorer la qualité de vie des habitants, être en mesure d'accueillir une population nouvelle et redynamiser les centres-bourgs.

Une stratégie et des moyens d'action ont été définis à partir d'une connaissance fine de la situation de l'habitat et du marché du logement sur son territoire : un fort potentiel de requalification a été identifié puisque le parc de logements est ancien (57 % des logements ont été construits avant la première réglementation thermique de 1974), occupé par des ménages aux revenus modestes qui peuvent être en situation de précarité énergétique.

Elle a également révélé l'existence de situations d'habitat dégradé et une vacance significative avec plus de 2.000 logements vacants.

Mellois-en-Poitou et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont donc décidé de mettre en œuvre un programme opérationnel pour l'amélioration de l'habitat privé sous la bannière France Rénov' : « Cap Rénov' Mellois-en-Poitou ».

Les différents intervenants ont expliqué « *qu'avec Cap Rénov' Mellois-en-Poitou, la collectivité et l'Anah mettent à disposition des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs un dispositif complet associant : un accompagnement technique gratuit et personnalisé, une aide au montage des dossiers de financement, des aides financières mobilisables selon la nature des travaux et la situation du ménage, un appui pour remettre sur le marché des logements vacants* ».

Cap Rénov' permet d'accompagner les propriétaires occupants pour les travaux de rénovation énergétique, l'amélioration du confort thermique, la résorption de situations d'habitat dégradé. Et les propriétaires bailleurs pour la rénovation de logements destinés à la location, l'amélioration énergétique des logements locatifs, la remise sur le marché de logements vacants depuis plus de deux ans.

Il s'agit pour Mellois-en-Poitou d'abonder les subventions accordées par l'Anah selon les types de travaux engagés et le statut du propriétaire.

« *Pour les propriétaires occupants à revenus modestes, Mellois-en-Poitou peut intervenir pour des travaux lourds concernant des logements très dégradés jusqu'à 7.000 euros par logement et peut apporter 1.000 euros par logement pour une rénovation énergétique importante, sous condition de revenus. Cette participation à la rénovation énergétique d'ampleur est aussi destinée aux propriétaires bailleurs à faibles revenus.*

Pour les propriétaires bailleurs qui souhaitent engager des travaux lourds dans un logement dégradé ou très dégradé, améliorer les performances énergétiques d'un bien, l'aide de Mellois-en-Poitou peut atteindre 20.000 euros par logement si le propriétaire s'engage à limiter le loyer ».

Pour aller plus loin et diminuer la vacance, Mellois-en-Poitou accorde une prime équivalente à celle de l'Anah de 5.000 euros par logement vacant, depuis plus de deux ans, qui bénéficie du programme Cap Rénov' Mellois-en-Poitou. Certaines communes ont fait le choix de participer également.

Mellois-en-Poitou cible l'amélioration de 127 logements en deux ans. 52 contrats sont établis à ce jour, le programme a démarré en mai, concernant dans le détail 41 propriétaires occupants et 11 propriétaires bailleurs, L'objectif est fixé à l'accompagnement de 100 propriétaires occupants dont 10 rénovations lourdes et 27 logements de bailleurs. C'est un budget de 523.000 euros d'aides aux travaux sur deux ans que Mellois-en-Poitou met sur la table.



La présentation à la presse du dispositif s'est tenue le jeudi 22 octobre. *Olivier JAUNAY*

Comment procéder ?

Pour un ménage intéressé et qui souhaite savoir s'il peut bénéficier de Cap Rénov' Mellois-en-Poitou, un seul interlocuteur : l'Espace conseil France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine porté par le Centre régional des énergies renouvelables (CRER). Quatre communautés de communes (Parthenay Gâtine, Val de Gâtine, Haut Val de Sèvre et Mellois-en-Poitou) se sont regroupées pour lui confier les missions d'information, de conseil et d'orientation des ménages avec le soutien financier de l'Anah et de la Région Nouvelle-Aquitaine. L'Espace conseil France Rénov' qui n'a aucune démarche commerciale est le seul rempart contre les arnaques.

Aussi, Mellois-en-Poitou en a fait la porte d'entrée unique vers Cap Rénov' Mellois-en-Poitou. Si un ménage peut en bénéficier il sera orienté vers l'opérateur choisi par la communauté de communes : l'association Soliha Charente-Maritime Deux-Sèvres, chargée d'accompagner le propriétaire tout au long de son projet, de la première visite du logement jusqu'au contrôle de conformité à la fin des travaux de réhabilitation, en passant par l'aide à la décision et l'élaboration du projet et du montage des dossiers de financement, les demandes de versement, etc.

Si le projet ne peut pas entrer dans le programme Cap Rénov' Mellois-en-Poitou, le ménage peut bénéficier de conseils personnalisés et d'un accompagnement d'un conseiller France Rénov' Mellois Sèvre Gâtine.

L'ensemble de ces missions d'information, de conseil, d'orientation, d'accompagnement est totalement neutre et gratuit.

Olivier JAUNAY

Informations : habitat@mellois-poitou.fr, tél. 05.49.29.83.93.

Vie associative Les Randonneurs Cellois ont tenu leur assemblée générale le 24 septembre 2026 à Celles-sur-Belle, en présence de nombreux adhérents et du représentant de la commune.

Les randonneurs déjà tournés vers 2027

CELLES-SUR-BELLE

Affilié à la FFRandonnée, le club des Randonneurs Cellois compte aujourd'hui près de 100 licenciés. Lors de la récente assemblée générale, le président Gilbert Gemard s'est réjoui de cette participation, reflet de la bonne vitalité de l'association, qui poursuit ses activités dans un esprit de convivialité et de partage.

Le rapport d'activité a retracé les temps forts de la saison : la galette des Rois, le repas annuel qui a réuni 80 convives et rendu hommage à la doyenne du club, Rolande Billerot, à l'occasion de ses 90 ans, une journée consacrée au balisage des sentiers, ainsi qu'un séjour à Saissac auquel ont participé 37 randonneurs.

Le club a également proposé chaque jeudi trois parcours de 5, 9 et 12 km, ainsi qu'une randonnée de 25 km un mardi par mois. Plusieurs sorties, dont le pique-nique de fin juin, ont malheureusement dû être annulées en raison de la canicule.

Le responsable du balisage, Alain Barillot, a présenté le travail réalisé sur les huit circuits entretenus par le club. Un hommage particulier a été rendu à Jean-Claude Pothet pour son investissement exemplaire au service du balisage depuis de nombreuses années.



Prêts à arpenter les chemins des Deux-Sèvres et au-delà. *Les Randonneurs Cellois*

Les rapports d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Le bureau

À l'issue du renouvellement du bureau, quatre nouveaux membres ont été élus : Dominique Boinot, Isabelle Duchamp, Jocelyne Raveneau et Patrick Pied, venant renforcer l'équipe dirigeante de l'association.

Responsable des licences, Nicole Brossard a annoncé que le prix de la licence 2026-2027 est fixé à 34 euros, conformément à la décision prise lors de la réunion du bureau du 17 septembre 2026.

Le club prépare déjà une nouvelle saison avec la galette des Rois, le repas annuel, les opérations de balisage, un séjour en juin 2027, le pique-nique de fin d'année et, bien sûr, de nombreuses randonnées à travers les Deux-Sèvres et au-delà.

En clôturant la réunion, le président Gilbert Gemard a rappelé l'esprit qui unit les Randonneurs Cellois : « *La randonnée, ce n'est pas seulement poser un pied devant l'autre, c'est aussi vivre ensemble, découvrir et respirer.* ».

Olivier JAUNAY

Économie À Bressuire, un nouveau réseau de chaleur urbain alimenté à plus de 90 % par du bois local va voir le jour. Long de 3,6 km, il desservira 22 bâtiments publics et logements et permettra d'éviter environ 1.500 tonnes de CO_2 par an.

Début des travaux du réseau de chaleur urbain

BRESSUIRE



La livraison devrait intervenir entre l'été et l'automne 2027. *SADE*

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables, la Ville de Bressuire, en nord Deux-Sèvres, a retenu le groupement SADE, mandataire, NGE GC, Energy & +, Alliaserv, Delta Énergies et Atelier Le Priol pour concevoir et construire sous maîtrise d'œuvre intégrée de Green-Birdie son futur réseau de chaleur urbain.

La particularité de ce marché global de performance (MGP) repose sur une prise en charge globale du projet par le groupement, depuis sa conception jusqu'à son exploitation et sa maintenance pendant deux ans, en passant par la réalisation des travaux. Cette approche globale s'accompagne d'engagements de performance : un rendement de la chaudière bois, compris entre 87 % et 89,2 % selon son niveau de charge, ainsi qu'une disponibilité annuelle, garantie à hauteur de 96,6 %.

Le 14 octobre 2026, la pose de la première pierre a marqué le lancement du chantier, en présence des représentants de la Ville de Bressuire et des membres du groupement.

Au cœur du projet : une chaufferie biomasse d'une puissance totale de 5,4 MW, intégrant une chaudière bois de 2 MW.

Alimentée par des plaquettes de bois issues de filières d'approvisionnement locales et régionales, provenant en partie de ressources non valorisées et de l'entretien des espaces verts, cette installation produira plus de 90 % de la chaleur du réseau à partir du bois, en substitution progressive du gaz. Deux équipements au gaz assureront l'appoint et le secours, notamment lors de pics de froid ou d'opérations de maintenance.

En privilégiant une ressource renouvelable et locale, le projet contribuera à réduire la dépendance aux énergies fossiles tout en favorisant une meilleure stabilité des coûts de chauffage.

À terme, le réseau permettra d'économiser environ 1.500 tonnes de CO_2 par an.

La chaufferie, conçue par le cabinet d'architectes Atelier Le Priol, sera construite par NGE GC. Energy & + installera les chaudières, les systèmes de pompage, les équipements électriques et automatismes ainsi que les installations de stockage et d'acheminement du combustible. Le silo stockera jusqu'à 270 m³ de bois.

SADE, mandataire du groupement, posera 3,6 km de réseau de chaleur enterré, constitué de canalisations pré-isolées de 25 à 200 mm de diamètre.

Le réseau desservira 22 bâtiments, parmi lesquels le siège de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, des établissements scolaires, des équipements sportifs, des ÉHPAD, la gendarmerie, la Maison des Arts, le futur bâtiment des Archives municipales et communautaires ainsi que des logements.

Alliaserv et Delta Énergies raccorderont les bâtiments au réseau. 22 sous-stations transféreront la chaleur produite par la chaufferie vers les installations de chauffage de chaque site.

La mise en service du réseau est prévue entre l'été et l'automne 2027. À l'issue des travaux, Alliaserv assurera l'exploitation et la maintenance des installations pendant deux ans.

La pose d'un tel réseau implique d'intervenir sur de nombreux espaces publics tout en maintenant l'activité de la ville. Le chantier fera donc l'objet d'un phasage précis afin de maintenir autant que possible les accès riverains et les circulations, de sécuriser les cheminements piétons et de limiter les nuisances pour les habitants et les usagers.

Une partie des raccordements sera par ailleurs réalisée dans des bâtiments restant en activité pendant les travaux, nécessitant une organisation adaptée pour assurer la continuité de service et la sécurité des occupants.

Olivier JAUNAY

Agenda culturel

Les sorties en Deux-Sèvres

Exposition

Jusqu'au 20 novembre - Niort, Gallery - La maison de la colline. Exposition de Gaspard Duval, photographie. Entrée libre. Tél. 05.49.28.14.92.

Jusqu'au 22 novembre - Val-en-Vignes, Ancienne laiterie - galerie la Corbata Rosa à Massais. Exposition « *S* » de Den Chamanie et Le Ichaman. Renseignement et réservation au 06.95.55.52.72 - contact@lacorbatarosa.com

Jusqu'au 28 novembre - Niort, Le Séchoir Port-Boinot - 2e étage du Séchoir - office de tourisme de NIort-Marais poitevin. Exposition immersive sur les entreprises familiales niortaises Moinet et Fils et le groupe Rouvreau. Entrée libre. Informations : communication@moinetfils.fr ou 05.49.24.06.02.

Visites et conférences

7 novembre - 15 h. Niort, musée Bernard-d'Agesci. Conférence : *L'image du corps dans la peinture. Le regard d'un peintre* par Philippe Guesdon, plasticien et commissaire d'expositions. Entrée sans réservation. Tarifs : 5 euros pour les adhérents, 10 euros pour les non adhérents. Gratuit pour les enfants, étudiants, handicapés et demandeurs d'emploi. Contact : amismuseesniort@free.fr Tél. 05.49.78.72.00.

9 novembre - 18 h 30. Thouars, auditorium des Écuries du Château. *Quand le château était prison*, conférence par Philippe Chauveau, membre de la SHAAPT. Tarif : 3 euros pour les non-adhérents. Fermeture des portes : 18 h 45.

14 et 28 novembre - 16 h 30 à 17 h 15. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. Visite commentée de l'exposition sur Ernest Pérochon. Gratuit. Inscription sur https://www.billetweb.fr/exposition-jeune-public-ernest-perochon-visites-guidees ou 05.49.78.70.71.

Rencontre

19 novembre - 18 h 30. Niort, à l'hôtel de ville. Soirée découverte autour de l'Intelligence artificielle (IA) animé par Ram Pack. Gratuit, sur inscription : https://www.billetweb.fr/cafe-decouverte-ia Informations au 05.49.78.72.92.

Atelier

14 et 21 novembre et 5 décembre - Thouars, Théâtre. Ateliers de mise en voix : *Passe-moi le texte,* encadrés par la compagnie Studio Monstre - texte de Théo Perrache, *Entre côtes, une série porcine*. Ouvert à tous. Le cycle se déroule sur trois séances et se conclut le 5 décembre par une restitution en présence de l'auteur. Tarif : gratuit, avec une adhésion obligatoire de 4 euros à l'association S'il Vous Plaît. Inscription obligatoire : 05.49.66.75.81 ou eline.fruchet@theatre-thouars.com.

Animation

6 novembre - départ à 19 h. Saint-Maixent-l'École, salle Agapit. Dans le cadre d'octobre rose, Un petit pas pour la vie organisée par Running club. Don libre. Venir en rose, en bleu ou les deux. Apéritif offert à l'arrivée. Ouvert à tous.

15 novembre - rendez-vous à 9 h. Niort, parc Métayer. La multiplication végétative. Dans le cadre de Jardiner au naturel : entre atelier et conférence, les bases du marcottage et du bouturage, de la théorie à la pratique. Sur inscription : E. Rodon - mission.biodiversite@mairie-niort.fr ou 06.74.41.98.72.

21 novembre - 14 h. Pamproux, lieu-dit Pouillet. Promenade ichtyologique pamprousienne. Découverte du cycle de vie de la truite fario et de la rivière Pamproux. Tél. FDAAPPMA 79, contact@peche79.fr ou 05.49.29.23.33.

Théâtre

7 novembre - 19 h. Niort, théâtre Jean-Richard. *Nuit d'ivresse*, comédie de Josiane Balasko,



« XDDL was here ! » par le collectif NightShot le 10 novembre au Théâtre de Thouars. *Collectif NightShot*

produit par CLB. Tarif : 24 euros. Réservation : https://lebaluchon.fr/petit-theatre-jean-richard/programmation/evenements/comedie-couple-nuit-divresse-7-novembre/ ou 06.51.71.97.71.

Spectacle

7 novembre - 16 h. Niort, petit théâtre Jean-Richard. *Gaspard et le château merveilleux*, comédie musicale, organisée par CLB production. Tarif : 11 euros. Réservation : https://lebaluchon.fr/petit-theatre-jean-richard/programmation/evenements/spectacles-enfant-gaspard-chateau-niort/ ou 06.51.71.97.71.

10 novembre - 20 h 30. Thouars, Théâtre. « *XDDL was here ! »* par le Collectif NightShot, mêlant théâtre et podcast. Tarifs : 16 à 7 euros. Réservations : 05.49.66.39.32 ou reservations@theatre-thouars.com. Billetterie en ligne : www.theatre-thouars.com.

21 novembre - 16 h. Saint-Varent, médiathèque. *Des lires* – conférence et lecture avec Titus, spectacle de la compagnie Caus'Toujours. Tarif : participation financière libre. Réservation conseillée : resa.artjoyette@gmail.com.

Bric-à-brac

7 et 8 novembre - 10 h 30 à 18 h. Thouars, Emmaüs, 2 impasse Paul-Billy. Braderie. Informations : emmaus.thouars79@gmail.com ou 05.49.66.66.12.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre édition du vendredi 23 octobre 2026. Le prénom de l'artiste graveur Tanguy est Jean-Pierre et non Jean-Philippe.

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Autre jugement prononçant

En date du 28 octobre 2026

SARL VIVONNE VISION
51 Grand Rue, 86370 Vivonne.
Activité : Fabrication et vente de produits d'optique, de lunetterie, d'optique de contact, d'optométrie et de tous les instruments et appareillages de contrôle ou de mesure, commerce de ces produits sur internet, financement de recherches. RCS Poitiers 987 356 326.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 28 octobre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

CONSTITUTIONS

A2629**610**

www.aide-avocats.fr

L'OLIVETO

Société par actions simplifiée
au capital de 170 000 euros
Siège social :
204 avenue du 8 mai 1945
86000 POITIERS

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POITIERS (86000) du 31 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **L'OLIVETO**
Siège : 204 avenue du 8 mai 1945 86000 POITIERS
Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 170 000 euros
Objet :
- la conception, la préparation, la fabrication, la vente de tous produits de restauration et aliments, notamment pizzas, tartes, crêpes, glaces, plats cuisinés et boissons, à consommer sur place ou à emporter ;
- toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président :
La société CHAUVEAU INVEST, société civile au capital social de 350 000 € dont le siège social est situé au 97 chemin les Lises de la Jonchère 86130 DISSAY, immatriculée au RCS POITIERS sous le numéro 952 833 911, représentée par Monsieur Quentin CHAUVEAU, Gérant.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de POITIERS.

POUR AVIS
Le Président

A2628**615**

Aux termes d'un acte SSP en date à St Pierre de Maillé du 29/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme sociale : société civile immobilière. Dénomination sociale : FIAM FRERES. Siège social : 4 rue de la Piloterie, 86260 St Pierre de Maillé. Objet social : acquisition et gestion immobilières. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Mohamed FIAM, demeurant 19 allée du Lac 86580 Vouneuil sous Biard. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément de l'AG pour les autres cessions. Immatriculation de la société au RCS de Poitiers. Pour avis

A2629**370**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI CVM

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 12.000 €

SIEGE SOCIAL : MONTAMISE (86360), 19 bis rue de la Richardière

OBJET : La propriété, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement et la vente à titre exceptionnel des biens immobiliers qui lui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale. La prise de participation dans toutes opérations immobilières à condition qu'elles soient conformes au caractère civil de la société, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ou à tout autre objet similaire ou connexe, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 ans

APPORTS EN NUMERAIRE : 12 000 €

GERANCE : Monsieur Christophe MENU demeurant à MONTAMISE (86360) 19 bis rue de la Richardière, et Madame Virginie MENU demeurant à MONTAMISE (86360) 19 bis rue de la Richardière

CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts, même entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

IMMATRICULATION : au RCS de POITIERS

Pour avis

A2629**232**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI SMC

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 1.000 €

SIEGE SOCIAL : POITIERS (86000), 39 rue des Résistants

OBJET : La propriété, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement et la vente à titre exceptionnel des biens immobiliers qui lui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale. La prise de participation dans toutes opérations immobilières à condition qu'elles soient conformes au caractère civil de la société, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ou à tout autre objet similaire ou connexe, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 ans

GERANCE :
-Mr Florian JOSSO demeurant à POITIERS (86000), 39 rue des Résistants,
-Mme Delphine COSTERG demeurant à POITIERS (86000), 39 rue des Résistants

CESSION DE PARTS : Toutes mutations de propriété de parts sociales, même entre associés, n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature ordinaire ou au moyen de l'accord écrit de tous les associés.

IMMATRICULATION : au RCS de POITIERS

A2627**644**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date des 17 et 19/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme : société par actions simplifiée. Dénomination : MB VONNE. Siège : 12 avenue Pétonnet, 86370 Vivonne. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 70 000 euros. Objet : négoce de tous articles de bricolage, outillage, quincaillerie, matériaux de construction et d'aménagement, produits de décoration, jardinage, et équipements pour la maison. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société DMA, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 13 rue de la Mare à Vincent, Montaigu, 86700 Valence en Poitou (109 010 520 RCS POITIERS), représentée par sa gérance). Directeur général : la société ABV, SARL au capital de 569 500 €, ayant son siège social 37 Place de la Marne, 86700 VALENCE-EN-POITOU (829 645 407 RCS POITIERS), représentée par sa gérance. La société sera immatriculée au RCS de Poitiers. Pour avis

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2629**672**

Etude de Maître HERVÉ PLAZANET
Notaire Associé à La Roche Posay (Vienne)
Résidence Victor Hugo

Suivant acte reçu par **Maître Hervé PLAZANET, Notaire associé d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LA ROCHE POSAY (Vienne) soussigné**, CRPCEN 86036, le 15 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant entre :

Monsieur Jean Claude Marcel GRANDIN, retraité, **et Madame Nicole Reine Marcelle CARRE**, retraitée, demeurant ensemble à LEIGNE-LES-BOIS (86450) 30 lieudit Les Faguets .
Monsieur est né à PLEUMARTIN (86450) le 30 mars 1940,
Madame est née à PLEUMARTIN (86450) le 25 juillet 1941.
Mariés à la mairie de PLEUMARTIN (86450) le 6 août 1960 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion

Me Hervé PLAZANET

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2629**774**

SCEA DE FALAISE

Société civile
Au capital de 76 000 €
Siège social : 8 Falaise
86220 LES ORMES
SIREN 407 993 609 RCS POITIERS
Société en liquidation
Liquidateur : Mme Florence ROUX demeurant 235 rue des Moineries 86220 INGRANDES

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/10/2026 a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé les liquidateurs de leur mandat, leur a donné quitus de leur gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30/06/2026. Les comptes ont été déposés par le Liquidateur au Greffe du Tribunal de Commerce de Poitiers.

Pour avis et mention,
La Liquidatrice

A2629**654**

Société d'expertise comptable
1 rue Louis Proust 86000 POITIERS
Tél. : 05 49 58 05 05 - www.steco.fr

TANGUY ELECTRICITE

TANGUY ÉLECTRICITÉ
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1000euros
Siège social : 4 Chemin de Mogador
86210ARCHIGNY
Siège de liquidation :
4 Chemin de Mogador
86210 Archigny
891 504 367 RCS POITIERS

L'Assemblée Générale réunie le 15 octobre 2026 au 4 Chemin de Mogador 86210 ARCHIGNY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Yoann TANGUY demeurant 4 Chemin de Mogador 86210 ARCHIGNY de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis.
Le Liquidateur.

MODIFICATIONS

A2629**632**

Maître Dominique FAVREAU
Notaire associé
à VERRIERES (86)
exerçant au bureau annexe permanent de GENCAY (86)
14 Route de Civray

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Dominique FAVREAU, Notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Philippe ROBINEAUD, Dominique FAVREAU, Isabelle BERNUAU et Etienne AUGERAUD, Notaires Associés», titulaire d'un office notarial dont le siège est à VERRIERES (Vienne), 26 Route de Lussac, le 20 octobre 2026, enregistré à SPF de POITIERS, le 28 octobre 2026 sous le numéro 8604P01 P15785, la collectivité des associés de la Société dénommée **GROUPEMENT FONCIER RURAL DU FORT**, dont le siège est à ASLONNES (86340) lieu-dit Le Fort , identifiée au SIREN sous le numéro 922659560 et immatriculée au RCS de POITIERS a décidé d'augmenter le capital social par :
Apports immobiliers sur la commune d'ASLONNES :
>Les SIX MILLE SIX CENT CINQUANTE/DIX MILLIEMES (6650/10.000èmes) indivis de l'immeuble ci-après désigné cadastré AK 83, AP 2, AP 70, AP 71, AP 98, AP 118, AP 125, AP 139, AP 140, AR 110 pour une surface totale de 58 ha 19 a 48 ca
>Les DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE VINGTS/DIX MILLIEMES (2280/10.000 èmes) de l'immeuble ci-après désigné cadastré AP 17 pour 34a 93ca
L'ancien capital est de : de 37200,00 €,
Le nouveau capital est de : 146.200,00 €
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de POITIERS.

Pour avis
Le notaire.

A2629**842**

CHARCUTERIE HENAUD GOUTS ET TRADITION

Société à responsabilité limitée
au capital de 220 000 €

Siège social :
21 Route des Hauts Montgorges
86000 POITIERS

RCS Poitiers 524 085 339

Par décision de l'associé unique en date du 3 novembre 2026, il a été décidé :
- De transférer le siège social au 64 Rue du Centre 86440 MIGNE AUXANCES à compter du 3 novembre 2026
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de POITIERS

Pour avis
La gérance

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

A2629**841**

CHARCUTERIE HENAUD GOUTS ET TRADITION

Société à responsabilité limitée
au capital de 220 000 €

Siège social :
21 Route des Hauts Montgorges
86000 POITIERS

RCS Poitiers 524 085 339

Par décision de l'associé unique en date du 28 septembre 2026, il a été décidé :
- De nommer la SARL RE'N'BO Société à Responsabilité Limitée au capital social de 3 000 €uros, dont le siège social est situé 64, Rue Du Centre 86 440 MIGNE-AUXANCE, immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 813 397 452 et représentée par son gérant Monsieur Samuel COLIN en qualité de nouveau gérant, à compter du 1er octobre 2026, en remplacement de Monsieur Pascal RODRIGUEZ demeurant La Tiffaille LA CHAPELLE MONTREUIL 86470 BOIVRE LA VALLEE, démissionnaire au 30 septembre 2026.
- De constater la cession des 22 000 parts sociales appartenant à la société «RE'N'BO» Société à Responsabilité Limitée au capital social de 3 000 €uros, dont le siège social est situé 64, Rue Du Centre 86 440 MIGNE-AUXANCE, immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 813 397 452, suite son agrément, à compter du 1er octobre 2026.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de POITIERS

Pour avis
La gérance

A2629**263**

MULTON AUTESERRES
Société par actions simplifiée
au capital de 22 000 euros
Siège social : 21 rue Pierre Denis Rousseau, 86270 LA ROCHE POSAY
824.028.294 RCS POITIERS

Aux termes d'une décision en date du 23 octobre 2026, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Amaury AUTESERRES de ses fonctions de Directeur Général et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

A2621**509**

CAMPING LE RIVAGE CIVRAISIEN

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Route de Roche, 86400 SAVIGNÉ
905 304 267 RCS POITIERS

L'AGE du 28/07/2026 a décidé en application de l'art. L. 225-248 du Code de commerce qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Pour avis

A2629**247**

Modification de gérance,

Aux termes de l'AGE du 01 octobre 2026, de la société
SCI RENO au capital de 100 €
Siège social : 2, rue Gambetta
86200 LOUDUN
RCS Poitiers 927 819 789

Constituée pour une durée de 99 ans à compter du 1er avril 2024, ayant pour objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et notamment un immeuble situé à LOUDUN (86200), 2 rue Gambetta, et un capital de 100 euros, a pris acte de la modification de la direction à compter du 1er octobre 2026 :
- Gérante : Madame Amanda NOY (restant), domiciliée 2 rue Gambetta 86200 Loudun.
- Co-gérant : Monsieur Rodolphe RENAULT (sortant), domicilié 2 rue Gambetta 86200 Loudun.
Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis.

A2629**497**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

IDEFIXE PUBLICITE

SAS au capital de 80.000 €
Siège social : MIGNE AUXANCES (86440)
25-27 avenue de Châtellerault
324 457 340 RCS POITIERS

Aux termes des décisions unanimes des actionnaires en date du 30 octobre 2026, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 24.000 € pour le porter de 80.000 € à 104.000 € par voie de création de 120 actions nouvelles de 200 € nominal chacune assortie d'une prime d'émission de 425 € par action, soit une prime d'émission globale de 51.000 €, à libérer intégralement à la souscription par apport de numéraire.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

A2629**418**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

BOUCHERIE DE MONTAMISE

S.A.S au capital de 1.000 €
Siège social : MONTAMISE (86360) 20 route de Poitiers
910.902.972 RCS POITIERS

Aux termes des décisions en date du 28 octobre 2026, les associés ont constaté, à compter du même jour, la démission de la société HUETDUP HOLDING de son mandat de Directeur Général, et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

A2629**415**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

HUET BIARD

S.A.S au capital de 15.000 €
Siège social : POITIERS (86000) 1 rue Bessie Coleman ZAC des Montgorges
824.244.321 RCS POITIERS

Aux termes des décisions en date du 28 octobre 2026, l'associée unique a constaté, à compter du même jour la démission de la société HUETDUP HOLDING de son mandat de Directeur Général, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

A2629**665**

www.aide-avocats.fr

NESE INVEST

Société civile

Au capital de 1 000 euros
porté à 141 000 euros
Siège social : 44 rue de la Germonière
86360 MONTAMISE
104 132 899 RCS POITIERS

Avis de modifications

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 octobre 2026 que le capital social a été augmenté de 140 000 euros par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent quarante et un mille euros (141 000 euros).
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de POITIERS.

Pour avis
La Gérance

A2629**597**

Maître Bruno RIVIERE
NOTAIRE
30 avenue d'Aunis
17430 TONNAY-CHARENTE

Suivant assemblée générale du 26 août 2026, les associés de la SCI DUVIMO, dont le siège est à PAYROUX (86350), La Touche, immatriculée au R.C.S. de POITIERS sous le n°353 758 543, ont constaté le décès de l'un des gérants, M. Jean-Marie DUVIVIER (né à JOUSSE 86350 le 15 août 1937), survenu le 30 juillet 2026 à POITIERS. Mesdames Anne, Valérie et Claire DUVIVIER restent seules co-gérantes de la société. Mention en sera faite au RCS de POITIERS.

Pour insertion - Bruno RIVIERE

A2629**407**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

HUET VIVONNE

S.A.S au capital de 1.000 €
Siège social : VIVONNE (86370) 5 bis route de Lusignan
994.324.564 RCS POITIERS

Aux termes des décisions en date du 28 octobre 2026, l'associée unique a constaté, à compter du même jour la démission de la société HUETDUP HOLDING de son mandat de Directeur Général, et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis





Destination Santé

Anxiété dentaire : quand la peur du dentiste devient un obstacle aux soins

L'anxiété dentaire, c'est cette crainte, parfois intense, liée aux soins ou à la simple perspective d'aller chez le dentiste. Elle peut être déclenchée par des expériences douloureuses ou traumatisantes passées, la peur des aiguilles, le bruit de la fraise… Quand cette peur devient sévère au point de faire retarder ou annuler les traitements, on peut parler de phobie dentaire, ou odontophobie. Une réaction qui peut réellement empêcher de se faire soigner.

Comment venir à bout de sa peur ?

Si éviter le dentiste peut sembler soulager à court terme, cela laisse évoluer des caries, des inflammations de gencives et ouvrir la porte à d'autres problèmes qui vont bien au-delà de la simple santé bucco-dentaire (problèmes cardiovasculaires…).

La première étape pour lutter contre vos craintes est justement d'identifier ce qui les provoque. Est-ce la douleur, les injections, le bruit ou même l'odeur du cabinet ? Le dire clairement au praticien permettra d'adapter le déroulement du rendez-vous. Cela permettra aussi au praticien d'expliquer chacun de ses gestes, de mettre au point un signal (comme lever la main, par exemple) pour faire une pause… Avant d'envisager la prise de médicaments pour réduire votre anxiété, plusieurs gestes simples peuvent vous aider à réduire la peur. Les exercices de respiration en pleine conscience et la méditation peuvent ralentir le rythme cardiaque et favoriser un état plus détendu.

Pendant la consultation, la distraction fonctionne pour beaucoup de personnes : écouter de la musique ou un podcast ou serrer une balle antistress pour évacuer la tension. Certains cabinets proposent également des écrans suspendus au plafond pour détourner l'attention pendant la consultation.

Lorsque la peur est très importante ou très ancienne, une thérapie cognitivo-comportementale peut être proposée. Elle vise à modifier progressivement les pensées négatives et les comportements d'évitement associés aux soins dentaires.

Parkinson : bouger davantage pourrait ralentir l'évolution de la maladie

Chez les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, une activité physique plus importante serait associée à un déclin des capacités cognitives plus lent et à une aggravation moins rapide des troubles moteurs. Dans une étude conduite sur près de 300 patients suivis pendant 7 ans, des chercheurs ont comparé plusieurs niveaux d'activité physique chez des personnes présentant une maladie de Parkinson légère à modérée.

L'activité modérée comprenait la marche rapide, le tennis en double, la natation légère et les tâches ménagères comme laver les vitres, passer l'aspirateur ou tondre la pelouse. L'activité intense comprenait le jogging, le cyclisme rapide, les sports collectifs et le tennis en simple ou le port de charges lourdes. Les participants ont ensuite été répartis en trois groupes : moins de quatre heures d'activité physique par semaine, entre quatre et huit heures, et plus de huit heures. Puis chacun a subi des tests annuels pour mesurer les capacités cognitives et évaluer les symptômes de la maladie de Parkinson.

Les chercheurs ont constaté que les personnes les plus actives (plus de huit heures par semaine) connaissaient une évolution plus lente des symptômes moteurs, tels que la lenteur des mouvements, les tremblements ou la rigidité. Pour les auteurs, *« les bienfaits potentiels de l'activité physique pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson pourraient dépendre de la durée de leur activité et de leur régularité dans le temps. »*

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Le Bureau / Rectangle Productions

Une famille

Christine Angot a plusieurs fois parlé d'inceste dans ses romans. C'est le cas dans *Le Voyage dans l'Est,* Prix Médicis 2021, qu'elle a prolongé trois ans plus tard avec un documentaire intitulé *Une famille*. Ce film intime et percutant est diffusé pour la première fois sur France 4.

L'autrice est en déplacement à Strasbourg, la ville où est elle a rencontré son père à l'âge de 13 ans. Ce dernier, aujourd'hui décédé, l'a violée à de nombreuses reprises, lorsqu'elle était adolescente puis jeune adulte. Christine Angot décide de frapper à la porte de sa veuve pour la confronter. Elle débarque chez elle sans vraiment prévenir, avec une amie, caméra à l'épaule. Elle n'est pas la bienvenue mais elle entre quand même. Elle a besoin de réponses. Elle veut comprendre pourquoi cette femme n'a jamais pris la peine de lui apporter son soutien. « *L'homme que tu racontes, je ne le connais pas* », se défend l'épouse, refusant de prendre parti.

À la suite de cet entretien déstabilisant, la romancière part en quête d'explications auprès de ses proches. Elle questionne sa propre mère, incapable d'exprimer oralement ce qui est arrivé à sa fille, ainsi que son ex-mari Claude Chastagner, témoin inactif d'un énième viol au début de leur mariage. Les conversations sont entrecoupées d'extraits vidéo de sa vie de famille dans les années 90, une époque *a priori* heureuse où le fantôme de l'inceste plane pourtant toujours.

France 4, 21 h 00

LES ESSENTIELS

| *Vendée Globe, Seuls autour du monde*
Cette série documentaire suit les navigateurs de la 10e édition du Vendée Globe, en 2024 et 2025. On les découvre auprès de leurs proches, avant le grand départ aux Sables d'Olonne, en Vendée, puis en mer durant 45 000 km autour du globe.
Mardi 10, France 2, 21 h 10

| *Brigade anonyme, saison 2*
Éric Cantona revient dans la deuxième saison de *Brigade anonyme*. Pour rappel, il interprète un père de famille ayant créé une association visant à rechercher les enfants portés disparus en parallèle de la police. Claire Keim rejoint ces nouveaux épisodes dans le rôle d'une juge d'instruction coriace et autoritaire.
Mardi 10, M6, 21 h10

| *Jean Gabin, la guerre c'est pas du cinéma*
Pour les 50 ans de la mort de Jean Gabin (disparu le 15 novembre 1976), Arte rediffuse *Quai des brumes* suivi d'un documentaire inédit sur l'acteur. Ce portrait s'attarde particulièrement sur l'engagement de la star de cinéma dans les Forces françaises libres pendant la Seconde Guerre mondiale.
Mercredi 11, Arte, 22 h 30

SAMEDI


Rugby : France / Fidji, TF1

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : FRANCE / FIDJI
Le Championnat des Nations. J4.
23.00 Le Championnat des Nations, Après Match, , mag.

FRANCE 2
21.10 JEU
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
23.25 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LE VOYAGEUR 10
22.40 Le voyageur, série

CANAL+
21.05 FILM
MARSUPILAMI
22.40 Têtatête(s), Jamel Debbouze et Philippe Lacheau,

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Week-end à Lille
22.35 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES BEAUTÉS DE LA CORDILLÈRE DES ANDES
22.25 Super-rafales, un phénomène sous surveillance, doc.

DIMANCHE


Novembre, France 2

TF1
21.10 FILM
LARGO WINCH : LE PRIX DE L'ARGENT
23.00 Next, film

FRANCE 2
21.10 FILM
NOVEMBRE 12
22.55 Beau Geste, mag.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VÉRA
Marée montante
22.40 Les enquêtes de Véra

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BAYONNE
Top 14. 9e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LA FABRIQUE DU MENSONGE
22.50 Au nom des enfants perdus, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Prisons françaises : enquête sur une machine à fabriquer des récidivistes ?
23.10 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
LES PLEINS POUVOIRS
De Clint Eastwood
22.55 Clint Eastwood, doc.

LUNDI


Singapura, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Une dernière nuit au musée
22.30 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
L'ART DU CRIME
Versailles, es-tu là ?
22.45 L'art du crime, série

FRANCE 3
21.10 FILM
UN SINGE EN HIVER
De Henri Verneuil
22.50 Un Français nommé Gabin, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Épisode 3
22.00 Spinners, Saison 2 - Épisode 3, , série
22.55 Les rayons et les ombres, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LA PISTE DU CASOAR
22.45 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
REVOIR PARIS 10
De Alice Winocour
22.35 Travail forcé, enfants volés : l'Irlande au tribunal, doc.

MARDI


Alex Hugo, France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
23.20 Une famille en or

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
VENDÉE GLOBE, SEULS AUTOUR DU MONDE
21.40 Vendée Globe, seuls autour du monde, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO 10
22.40 Alex Hugo, série

CANAL+
21.10 FILM
MARTY SUPREME
23.35 Super plan, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
RETOUR GAGNANT POUR LA CUISINE D'ANTAN
21.55 Produits fermiers : à boire et à manger ?, , doc.
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
BRIGADE ANONYME
Épisode 1 - Saison 2
22.10 Brigade anonyme, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
CRIMINEL NAZI CHERCHE EMPLOYEUR – LA CAVALE DE WALTER RAUFF

MERCREDI


Le quai des brumes, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
ESPRITS CRIMINELS : EVOLUTION 12
23.00 Esprits criminels : Evolution, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES DISPARUS DES ARGONNES 10
Épisode 3
22.00 Les disparus des Argonnes, série

FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
VERDUN : 300 JOURS, 300 NUITS
La fournaise
On les aura
22.40 La fleur au fusil, doc.

CANAL+
21.10 SPECTACLE
ARTUS – LE SHOW XXL
23.15 Le sens de l'humour

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue

ARTE
20.55
LE QUAI DES BRUMES
De Marcel Carné
22.30 Jean Gabin, doc.

JEUDI


Babylon, M6

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : ITALIE / FRANCE
Ligue des Nations. Match retour.
22.50 Ligue des Nations, L'après match, , mag.
23.25 New York police judiciaire, série

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES ENFANTS DU SECRET
De David Morley
22.50 La France en vrai, doc.

CANAL+
21.10 TÉLÉFILM
CASH OUT 3
Avec John Travolta
22.45 Les génies de la nature, doc.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LA CIVILISATION PERDUE D'AMAZONIE
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 FILM
BABYLON
De Damien Chazelle
00.30 Arnaques !, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
JOSSI
Avec Jannik Schümann
22.25 Jossi, série

VENDREDI


Capitaine Marleau, France 2

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : FRANCE / AFRIQUE DU SUD
Le Championnat des Nations. 5e journée.
23.00 Le Championnat des Nations, Après Match, , mag.

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
23.00 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
23.20 La boîte à secrets

CANAL+
21.10 FILM
L'ENFANT DU DÉSERT
De Gilles de Maistre
22.40 Les enfants de la Résistance, film

FRANCE 5
21.05 FILM
LE CHAT
22.35 Révélations, 200 ans de photographie, doc.

M6
21.10 DOCUMENTAIRE
MICHEL RACONTE SARDOU
23.10 Michel Sardou : Je me souviens d'un adieu, spectacle

ARTE
20.55 TÉLÉFILM
C'EST VRAI CE MENSONGE ?
De Wolfgang Fischer
22.30 Klaus Nomi, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

La Passion de Dodin Bouffant ★★



Eugénie, brillante cuisinière, mitonne de délicieux petits plats pour Dodin, un gastronome de renom. Ces deux fins gourmets se vouent une admiration mutuelle qui leur permet de créer d'exquises recettes pour de riches clients. Au fil des ans, l'amitié a cédé la place à un amour réciproque mais Eugénie refuse toute demande en mariage. Pour la conquérir, Dodin va alors cuisiner pour elle… **Samedi 7, France 4, 21 h 00**

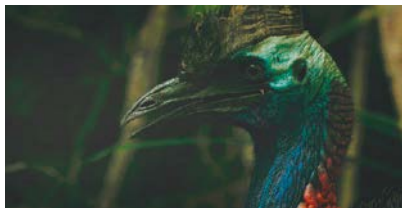
Novembre ★★

13 novembre 2015. Paris est la cible d'une série d'attaques terroristes. Revendiqués par l'État islamique, ces attentats causent la mort de 131 personnes. Le film s'intéresse aux quelques jours qui ont suivi la tragédie. On assiste au travail d'enquête titanesque qu'ont mené les membres du service antiterroriste, interprétés par Jean Dujardin, Anaïs Demoustier ou encore Sandrine Kiberlain. **Dimanche 8, France 2, 21 h 10**

Largo Winch : Le Prix de l'argent ★★

Largo Winch est de retour dans un troisième film sorti en 2024. Nous retrouvons le célèbre milliardaire campé par Tomer Sisley en pleine tourmente. Noom, son fils et héritier du groupe W, a été enlevé par Ezio Burntwood (joué par James Franco), dans l'objectif de détruire l'entreprise de Largo. Pour sauver l'adolescent, ainsi que sa multinationale, notre héros se lance dans une traque sans merci qui va révéler sa vraie nature… **Dimanche 8, TF1, 21 h 10**

Sur la piste du casoar ★★



Connaissez-vous le casoar ? Ce très grand oiseau au physique particulier, pouvant atteindre près de deux mètres et peser jusqu'à 80 kg, est imprévisible et considéré comme potentiellement dangereux, notamment à cause de ses grosses griffes acérées. Ce documentaire nous emmène en Papouasie-Nouvelle-Guinée, où se rend une équipe française à la recherche de cette créature furtive et rapide. **Lundi 9, France 5, 21 h 05**

Revoir Paris ★★

Arte rend hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 en diffusant le film *Revoir Paris*, porté par Virginie Efira. Alors qu'un déluge s'abat sur la capitale, Mia trouve refuge dans une brasserie. À l'intérieur, l'ambiance est à la fête. Mais alors que tout le monde s'enivre de rires et de champagne, l'établissement est pris d'assaut par des terroristes qui tirent sur les clients et le personnel. **Lundi 9, Arte, 20 h 55**

Les Reines de la route ★

Marie, Maïlys, Clémence, Émilie, Cindy, Adeline et Aline sont les héroïnes de la huitième saison du programme *Les Reines de la route* ! Au volant de leur poids lourd, ces sept femmes vont braver les intempéries hivernales un peu partout en France, du Massif Central jusqu'aux Alpes, en passant par le Haut-Doubs, dans le but de livrer leurs marchandises en temps et en heure. **Mardi 10, 6ter, 21 h 10**

Verdun : 300 jours, 300 nuits ★★



À l'occasion du 110e anniversaire de la bataille de Verdun, France 3 propose un documentaire en deux parties raconté par Benoît Magimel. S'appuyant sur des lettres et journaux intimes de soldats, de médecins et de familles, le film retrace les dix mois de combats qui ont marqué l'année 1916. Aux images d'archives s'ajoutent des reconstitutions réalisées grâce à l'intelligence artificielle. **Mercredi 11, France 3, 21 h 10**

Babylon ★★

Nous sommes en 1926 à Los Angeles, petite ville perdue dans le désert et royaume de la débauche. Les plateaux de tournage se résument alors à des décors en plein air devant lesquels s'agglutinent de pauvres hères venus jouer les figurants. Mais qu'importe tant que l'on peut filmer l'acteur vedette, Jack Conrad (Brad Pitt) ! Mais la révolution du cinéma parlant rebat les cartes au début des années 30. **Jeudi 12, M6, 21 h 10**

Michel raconte Sardou ★★

Michel Sardou se livre à Richard Melloul, réalisateur, photographe et surtout confident. C'est en toute confiance que le chanteur de 79 ans se laisse filmer dans sa résidence du sud de la France. Il évoque sans filtres son enfance, ses années de galère, ses premières chansons écrites avec Michel Fugain ou encore son histoire d'amour avec Mireille Darc. Plusieurs artistes participent également au documentaire. **Vendredi 13, M6, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Marty Supreme


© 2025 ITTE Rights LLC.

Timothée Chalamet se glisse dans la peau d'un joueur de ping-pong à l'ambition démesurée dans *Marty Supreme*. Ce film réalisé par Josh Safdie s'inspire librement de l'histoire du champion du tennis de table Marty Reisman. Nous voici à New York, au début des années 50. Le jeune Marty Mauser est un joueur aguerri qui rêve de devenir riche et célèbre, quitte à devoir se livrer à toutes sortes de magouilles dangereuses pour participer aux championnats.

Bluffant dans le rôle de ce personnage aussi mégalomane et suffisant que pathétique, Timothée Chalamet impressionne en donnant corps à l'envers glauque du rêve américain. Sa performance lui a d'ailleurs permis de décrocher le prix du Meilleur acteur aux Critics Choice Awards et aux Golden Globes, tandis que le film a cumulé neuf nominations aux Oscars.

Mardi 10, Canal+, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *De Roberto à Léon XIV, un pape péruvien* Robert Francis Prevost, alias Léon XIV, est le premier pape nord-américain de l'histoire mais il a œuvré pour le Pérou durant la plus grande partie de sa vie d'adulte. ***Mardi 10, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

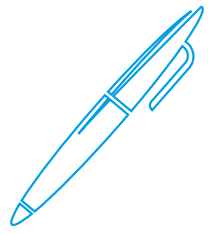
À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Ça peut être une saucisse	Graveur sur métal	Assainir	Mauvaise habitude	Ville du Japon	Critique piquante	Le titane	Mis au tombeau	Prend un autre aspect
Protestants	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Région de France	→								
Peintre français	→						Symbole de mesure	→	
Pièce de vers	→			Affaiblir / Relâche	→				
Donner en cadeau	→			↓			Impératif / Préfixe	→	
Submerge	→				Paradis / Part	→	↓		
Galette légère	→				↓	Pronom / Prénom	→		
Très cruel	→					↓	Ilot / L'Irlande	→	
Lettre grecque	→		Poisson / Voile	→			↓	Se procura	
La radio de papa	→		↓	Sortir / Pelé	→			↓	
Arrose Evreux	→			↓	Plante aquatique	→			
Comme la racine du manioc	→								

AFFRONTE
ALBINOS
AMBIANCE
BLEUATRE
BOMBEE
COUVERTE
DEGOUTTER
DERANGER
ECUELLE
ENAMOURER
EPARGNEE
ETOILEE
EVIDENCE
FLANCHE
FLETRIE
GALOPADE
GELATINE
GIBOULEE
HARMONIE
MENE
NUEE
OUTARDE
PAME
PARUTION
PELTE
PIRATE
PLACE
PLASTRON
PRODIGE
QUENELLE
RABATTRE
RELIEE
REMONTE
RISQUEE
SHOPPING
TACHETER
TERCE
TISSEUSE
TRIANGLE

À découvrir : un mot de 8 lettres

E	I	N	O	M	R	A	H	E	I	R	T	E	L	F
E	T	R	I	A	N	G	L	E	C	R	E	T	L	R
N	E	N	E	P	E	C	N	A	I	B	M	A	P	E
G	R	P	O	T	E	E	B	M	O	B	N	R	R	G
R	T	E	L	M	E	L	L	E	U	C	E	I	O	N
A	T	I	A	A	E	H	T	S	H	C	A	P	D	A
P	A	P	S	U	C	R	C	E	E	U	Q	S	I	R
E	B	E	A	S	N	E	D	A	P	O	L	A	G	E
L	A	T	F	H	E	R	E	T	T	U	O	G	E	D
L	R	R	F	O	D	U	P	L	A	S	T	R	O	N
E	E	E	R	P	I	O	S	O	U	T	A	R	D	E
N	L	V	O	P	V	M	R	E	T	O	I	L	E	E
E	I	U	N	I	E	A	S	O	N	I	B	L	A	U
U	E	O	T	N	P	N	P	A	R	U	T	I	O	N
Q	E	C	E	G	I	E	N	I	T	A	L	E	G	N

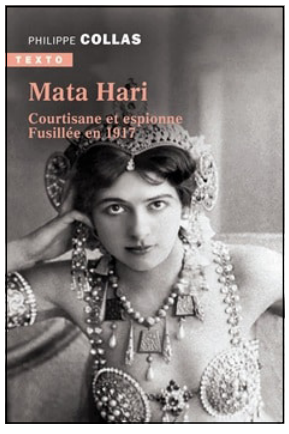


SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

ESCARPIN

LIVRES EXPRESS PAR BERNARD CATTANEO



MATA HARI

Philippe Collas

► Tallandier, Texto, 496 pages, 11, 50 €

On croit tout savoir sur la fameuse Margaretha Geertruida Zelle, hollandaise d'origine, mariée puis divorcée de son conjoint alcoolique et violent, devenue danseuse sulfureuse et naïve espionne sous le nom de Mata Hari.
L'auteur raconte ici avec talent son existence pour le moins originale et sa fin sans doute injuste. En effet, cette artiste un peu aventurière était-elle aussi dangereuse qu'on l'a dit ? Exploitant des archives inédites, Philippe Collas trace le portrait attachant d'une femme libre victime presque innocente de son époque...



L'AVENIR EN HÉRITAGE

François Eachline

► Hermann, 140 pages, 15 €

Voilà un petit livre qui en vaut dix gros ! L'universitaire, vice-président de la LICRA, qui le signe propose une thèse inattendue : et s'il y avait une autre lecture de la Bible ?
Et si le fameux tétragramme imprononçable que l'on traduit depuis toujours par « Dieu » alors que le sens littéral est « je serai » évoquait non une « personne », mais une dynamique ?
Proposition pour le moins inattendue mais somme toute séduisante, que François Rachline avance et laisse à la méditation de ses lecteurs.
On peut ne pas être d'accord, mais ce petit essai mérite d'être lu.

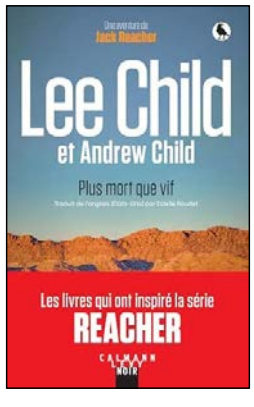


LE TSAR EN PERSONNE

Mikhaïl Roubine & Roman Badanine

► Les Arènes, 816 pages, 25 €

Cette enquête sur Vladimir Poutine, menée au péril de leur vie par deux journalistes russes évidemment en exil aujourd'hui, incroyablement foisonnante, est accablante autant qu'effrayante. Le tyran de Moscou cumule les pires vices de la création : petite frappe de banlieue devenue espion minable, il s'est révélé un chef mafieux sans scrupules, sans foi ni loi, avide d'invraisemblables richesses et obsédé par le pouvoir absolu comme le fut probablement Gengis Khan.
Mais il y a pire : cynique comme Staline, lâche comme Hitler et féroce comme Mao, Poutine est la quintessence de ce que la pauvre humanité peut produire de pire. Les Arènes ont fait œuvre utile en permettant sa découverte en France. Espérons qu'il convaincra les idiots utiles de la Russie d'ouvrir les yeux sur le vampire du Kremlin...



PLUS MORT QUE VIF

Lee & Andrew Child

► Calmann-Lévy, 400 pages, 22,90 €

Les deux frères Child s'associent autour de Reacher, « juste Reacher », le fameux soldat-vagabond toujours rattrapé par l'aventure.
Le lecteur ne sera pas déçu, comme toujours : Jack sur la route, l'Arizona désertique et une Jeep encastrée dans le seul arbre visible à la ronde... Inutile d'en dire plus : c'est parti pour un festival qui ne laissera personne indifférent. Un régal, comme d'habitude.

États-Unis Deux ans après avoir contribué au retour de Donald Trump au pouvoir, une partie des catholiques américains semble avoir déchanté. Rencontre avec eux à l'occasion des midterms, le 3 novembre.

Trump et les catholiques américains, les raisons d'une déception

« *J'ai voté pour Trump en 2024, mais (...) je ne reconnais plus les États-Unis. Nous avons perdu toute boussole morale.* » Rencontrée au sortir de la messe, le 25 octobre, dans la banlieue de Nashville (Tennessee), Gina Pulaski soupire quand on lui demande si elle sait pour quel parti elle votera lors des élections parlementaires de mi-mandat du 3 novembre. Elle égrène ses griefs : enrichissement personnel du milliardaire et de sa famille grâce à la présidence, proposition de retransmettre une exécution en direct, guerre en Iran... Deux ans après avoir contribué au retour historique de Donald Trump au pouvoir, une partie des catholiques américains semble avoir déchanté. Selon une récente enquête du Pew Research Center, la cote d'approbation du dirigeant parmi l'ensemble des catholiques est passée de 47 % au début de son second mandat à 30 % en octobre 2026. Chez les catholiques hispaniques, elle a chuté de 31 % à 18 %, tandis que chez leurs homologues blancs, la descente est encore plus raide, de 59 % à 39 % sur la même période. Certains, y compris dans les cercles conservateurs, ont publiquement lâché l'homme à la casquette rouge, à l'image de la commentatrice Candace Owens. Qu'il se manifeste dans l'anonymat des sondages ou lors de ruptures médiatiques, ce mécontentement a pu faire perdre des sièges aux républicains dans des États où l'électorat catholique, qui pèse 20 % de la population adulte, est important, comme l'Ohio, le Kansas ou encore le Texas.

Pour Ryan Burge, ancien pasteur devenu professeur au sein du centre John C. Danforth sur la religion et la politique à l'université Washington à Saint-Louis (Missouri), plusieurs facteurs expliquent cette désaffection. Le premier est économique : « *Les questions liées aux guerres culturelles, comme les droits des personnes transgenres ou homosexuelles, passent au second plan lorsqu'on n'arrive plus à payer ses factures ou à faire le plein d'essence. D'autant que ce président a fait campagne en promettant de faire baisser le coût de la vie.* »

Mais, selon lui, le malaise catholique ne se résume pas à l'inflation. Certaines décisions du président et son comportement ont touché cet électorat de façon particulière. Au premier rang des points de friction : son affrontement avec Léon XIV. Leurs désaccords sur l'immigration et la guerre en Iran se sont étalés sur la place publique. Le républicain l'a qualifié, en avril, de « *faible en matière de criminalité* » et de mauvais en politique étrangère. Léon XIV a répondu qu'il n'avait « pas peur » de l'administration américaine et qu'il continuera à défendre le message de l'Évangile. « *Trump n'est pas sorti grandi de ce bras de fer* », reprend Ryan Burge. Il ne serait pas surpris de voir les catholiques blancs basculer côté démocrate. « *Ils constituent un électorat plus volatil, moins solidement ancré dans un camp que les évangéliques. Alors que ce courant du protestantisme s'est surtout développé en milieu rural, le catholicisme américain est davantage implanté dans les zones urbaines, qui votent plutôt démocrate. Et une tradition catholique axée sur la justice sociale, les droits des travailleurs et des immigrés, ainsi que l'opposition à la peine de mort, offre une justification théologique au vote pour l'un ou l'autre des deux partis.* »

Le conflit entre Donald Trump et Léon XIV ne convainc toutefois pas tous les fidèles de prendre leurs distances avec le président. Rencontré début octobre à l'église Saint-Joseph, à Des Moine (Iowa), Lee Burleson n'en reste pas moins indécis à l'approche des élections. « *J'ai toujours voté pour les candidats qui s'alignaient le plus sur la doctrine de l'Église, plutôt issus du Parti républicain donc, mais cette année, le discernement est difficile* », admet-il. Il entend aussi fonder son choix sur des enjeux locaux plutôt que sur les grandes batailles idéologiques nationales. Ainsi, en Iowa, le cancer est devenu un thème incontournable de la campagne. Cet État agricole, où l'accès aux soins peut être difficile à cause de la fermeture d'hôpitaux, affiche l'un des taux les plus élevés de nouveaux cas dans le pays. La situation pourrait être liée à plusieurs facteurs environnementaux, comme la pollution des nappes phréatiques par les engrais.



Journée mondiale du migrant et du réfugié à Détroit (Michigan), le 5 octobre 2025. *Jim West/MaxPPP*

À 2.000 km de là, McAllen, ville texane située à la frontière mexicaine, offre une autre facette du malaise entre Donald Trump et une partie de l'électorat catholique. Dans cette région où les électeurs hispaniques avaient davantage voté pour lui en 2024, surtout en raison des préoccupations liées au coût de la vie et à la sécurité de la frontière, sa politique migratoire a des conséquences directes sur les populations catholiques. En juin, l'arrestation par l'ICE, la police fédérale de l'immigration, de sœur Leticia « Letty » Ugboaja, une religieuse d'origine nigériane, alors qu'elle se rendait à la messe, a provoqué une vive émotion. Même des élus républicains se sont indignés. Le cas de cette religieuse a donné un visage à une inquiétude qui dépasse le sort des personnes en situation irrégulière.

Son nom s'ajoute à ceux des nombreux catholiques arrêtés dans le sud du Texas dans le cadre de la campagne d'expulsions. Dans les communautés hispaniques, les conséquences sont dramatiques. Des familles craignent d'être séparées, et certains fidèles hésitent à se rendre à la messe. Les prêtres, eux, vivent aussi dans la peur depuis que l'administration Trump a supprimé une règle ancienne limitant la possibilité pour les agents fédéraux de pénétrer dans les lieux de culte pour procéder à des interpellations. Andrew Chesnut, professeur de religion, spécialiste de l'Amérique latine à l'université Virginia Commonwealth ne s'étonne pas de voir le soutien à Donald Trump reculer parmi les catholiques hispaniques. « *Les politiques migratoires ont été extrêmement dures pour eux, explique-t-il. À cela s'ajoute la question du coût de la vie.* »

L'environnement politique a lui aussi changé. En 2024, les guerres culturelles avaient contribué à mobiliser les électeurs chrétiens en faveur du républicain. Ces sujets semblent moins présents aujourd'hui. Quant à l'avortement, enjeu central pour de nombreux catholiques conservateurs, le combat s'est déplacé depuis l'abrogation, en 2022, de l'arrêt « Roe vs Wade » par la Cour suprême : les États fédérés ont une marge de manœuvre accrue pour fixer leurs règles en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Par ailleurs, l'épiscopat s'est montré plus enclin à critiquer le dirigeant républicain, que ce soit sur l'immigration, l'interruption des subventions alimentaires Snap (Programme d'aide supplémentaire à la nutrition) et les coupes dans l'assurance maladie publique Medicaid pour les plus démunis, contenues dans le « One Big Beautiful Bill Act » (OBBBA), loi budgétaire et fiscale phare de la seconde présidence Trump. Réunis en assemblée plénière à Baltimore (Maryland), les évêques ont adopté à la quasi-unanimité un « message spécial » dénonçant les expulsions massives, les conditions de détention et la peur qui gagne les communautés immigrées. C'est la première fois en douze ans que la Conférence épiscopale américaine a recours à cette forme solennelle de déclaration collective.

Toutefois, la baisse de la cote de popularité de Donald Trump ne signifie pas que les catholiques blancs ont abandonné les candidats républicains au Congrès. Dans l'enquête du Pew Research Center, 50 % des membres de ce groupe démographique déclaraient vouloir voter pour le Grand Old Party (GOP) dans leur circonscription, contre 32 % pour les démocrates. C'est le cas de Margaret Boyd, 71 ans, rencontrée dans l'Iowa lors d'un meeting d'un candidat républicain qui a placé au cœur de sa campagne la préservation de l'identité blanche et chrétienne de l'État. Pour Margaret, les élections de mi-mandat opposent « *le bien au mal, à savoir le wokisme, l'idéologie transgenre et l'islamisme* ». Elle soutient également Donald Trump dans son conflit avec le pape. Ce dernier « *ne comprend pas ce qui se passe aux États-Unis, en particulier sur la question de l'immigration.* », affirme-t-elle. Quand l'Église passe après le leader Maga (Make America Great Again)...

Alexis BUISSON

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL